

# Dossier d'accréditation – Vague A

## Domaines Arts Lettres Langues Sciences humaines

### Table des matières

<b>DOMAINES ARTS LETTRES LANGUES SCIENCES HUMAINES .....</b>	<b>1</b>
<b>1. STRATEGIE DE FORMATION DE L'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>2</b>
1.1 DIAGNOSTIC .....	2
1.2 STRATEGIE .....	6
1.3 DECLINAISON DES AXES STRATEGIQUES DANS CES DIFFERENTES DIMENSIONS.....	10
1.4 MODALITES MISES EN ŒUVRE POUR L'ELABORATION DE L'OFFRE DE FORMATION.....	11
<b>2. PRISE EN COMPTE DE LA STRATEGIE NATIONALE .....</b>	<b>12</b>
2.1 QUALITE DES FORMATIONS (ASSURANCE QUALITE) .....	12
2.2 SUPPLEMENT AU DIPLOME.....	13
2.3 ORGANISATION ET PRATIQUES PEDAGOGIQUES.....	14
2.3.1 <i>Spécialisation progressive</i> .....	14
2.3.2 <i>Accompagnement des étudiants</i> .....	16
2.3.3 <i>Langues étrangères</i> .....	19
2.3.4 <i>Compétences numériques</i> .....	22
2.3.5 <i>Formation ouverte et à distance (FOAD)</i> .....	23
2.3.6 <i>Stages</i> .....	24
2.4 ACCUEIL DES PUBLICS SPECIFIQUES .....	25
2.5 ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE.....	27
2.5.1 <i>BAIP</i> .....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.5.2 <i>OVE</i> .....	28
2.6 ENTREPRENEURIAT.....	29
2.7 INTERACTION AVEC L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....	29
2.8 ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES, CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES .....	30
2.9 FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS .....	31
<b>3. ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION .....</b>	<b>31</b>
<b>4. CAPACITE DE L'ETABLISSEMENT A MOBILISER LES MOYENS CORRESPONDANTS A SON OFFRE DE FORMATION. ....</b>	<b>32</b>

# 1.Stratégie de formation de l'établissement

## 1.1 Diagnostic

L'Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne devenue au printemps 2014 l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) se caractérise d'abord par sa très forte spécialisation en arts, lettres, langues et sciences humaines (4eme université la plus spécialisée en France). Comprenant 67 000 m<sup>2</sup> de bâtiments qui s'étalent principalement sur le campus Talence-Pessac-Gradignan, mais aussi sur le site Renaudel (Bordeaux centre) et sur le site du Pin à Agen, elle compte un millier d'agents et plus de 15 000 étudiants (1 800 étudiants étrangers hors DEFLE dont 450 étudiants en mobilité internationale) répartis sur 3 UFR, 2 instituts (un IUT et l'Institut de journalisme), 2 départements (DEFLE et DAPS) et un CFA.

75% des étudiants inscrits sont en licence, mais notre établissement se caractérise également par une recherche performante et reconnue (cf. dernière évaluation HCERES). A côté de la formation en licence et master, elle intègre une école doctorale qui organise en moyenne 90 soutenances de thèse par an (600 doctorants en 2014-15).

Le pourcentage de diplômés de master en emploi est de l'ordre de 70% et le taux d'insertion s'établit à 86% pour la promotion 2011. Ouverte également à l'international, elle dénombre 269 conventions actives.

L'établissement pâtit cependant de quelques handicaps structurels : un sous-encadrement marqué (78 emplois enseignants-chercheurs manquants en 2014 compte tenu de notre charge pédagogique), un taux de réussite en licence inférieur de 3,7 points au taux attendu en 2012, même si cet écart se réduit car il était de 9,2 points en 2008 (soit la 16ème plus forte progression en termes de réussite en 3 ans entre 2011et 2012), des rénovations immobilières en cours et à venir importantes (15% des locaux classés en avis défavorable, 55% du bâti considéré comme vétuste ou à restaurer lourdement) qui mettent en tension l'accueil d'étudiants de plus en plus nombreux avec un effectif étudiant en augmentation de 3.5% depuis 2009.

**Le positionnement et l'avenir de l'Université Bordeaux Montaigne à l'horizon 2020 s'envisagent dans un cadre universitaire renouvelé tant d'un point de vue national, avec l'adoption de la loi du 22 juillet 2013, que régional avec la création de l'Université de Bordeaux et la structuration récente de la CUEA.**

La notion de politique de site sur le territoire aquitain doit s'envisager dans une double logique métropolitaine et régionale. Il convient d'insister sur la cohérence initiale en termes d'offre de formation sur le site bordelais et aquitain caractérisés par une très grande spécialisation et une grande complémentarité des domaines disciplinaires des établissements.

Au niveau local, nous renforçons les liens avec les autres établissements, misant sur cette complémentarité disciplinaire au travers des formations partagées comme la licence culture humaniste et scientifique (cf. annexe conventions).

Au niveau régional, convaincu de la valeur ajoutée et de l'efficacité d'une réelle coopération, notre établissement a pleinement contribué à la réflexion sur la construction du projet de Communauté d'Université d'Aquitaine. Nous nous sommes engagés, dès septembre 2013 dans le projet de création des statuts de la COMUE et dans celui de l'élaboration d'un projet de site ambitieux. Notre établissement est convaincu que c'est au niveau de la COMUE que le projet de site serait le plus efficacement coordonné et porté sur les questions stratégiques de coordination des politiques scientifiques et de formation. L'université Bordeaux Montaigne s'est ainsi positionnée comme l'opérateur-référent de la politique des langues. Cette construction, compte

tenu du caractère récent et inachevé de la recomposition du site bordelais, s'inscrit dans une temporalité qui va au-delà du prochain quinquennat.

A côté des acteurs de l'enseignement supérieur, l'UBM propose une offre de formation déjà en prise avec les besoins en recrutement d'une région dont les très fortes perspectives de développement se structurent notamment autour des économies créatives et du tertiaire supérieur. Un grand nombre de partenaires professionnels extra-académiques (PESMD, ESTBA, Cinémathèque de Toulouse, Agence d'urbanisme de la métropole bordelaise, le comité Aquitaine des conseillers du commerce extérieur de la France, office artistique de la Région Aquitaine, association nationale des villes et pays d'art et d'histoire...) vient en appui au pool de professionnels universitaires investis dans les formations, apportant ainsi leur savoir-faire et leur connaissance des secteurs socio-économiques en plein essor.

Elle engage une action volontaire pour s'ouvrir davantage également aux usagers en formation continue et en apprentissage afin d'être à l'écoute des besoins de formation tout à long de la vie.

Au-delà des publics traditionnellement concernés par l'enseignement supérieur en formation initiale et continue, l'université entend défendre la démocratisation de l'accès au savoir par le biais de 2 leviers principaux :

- En interne, par le contenu des enseignements qui s'adaptent en continu à l'évolution des besoins et des profils des étudiants sans renoncer à l'ambition de l'excellence universitaire ;
- En externe par une diversification des manifestations accessibles à tous. En septembre 2016 ouvriront les « mardi de Montaigne » afin d'ouvrir l'Université vers la Cité en diffusant au plus grand nombre, et sans condition de diplôme préalable, des connaissances et une culture offerte dans tous les domaines proposés par notre établissement.

L'autoévaluation réalisée à l'occasion de l'élaboration du rapport pour le HCERES a permis de faire émerger un certains nombres de points forts et faibles.

**Parmi les points forts, on peut retenir :**

- **Une volonté d'accueillir et d'accompagner tous les étudiants en proposant des dispositifs adaptés aux différents profils** (ex : cordées de la réussite, remédiation, projets réussite).  
Grâce aux postes dits « FIORASO », nous avons mis en place de véritables projets de réussite qui incluent des tests de positionnement, le repérage des étudiants fragiles puis la construction de cours et d'un accompagnement adaptés. Nous avons notamment mis en place 3 projets de réussite en y affectant des postes supplémentaires, dans nos filières ayant l'écart le plus important entre le taux de réussite observé et attendu (histoire de l'art 10 points et anglais LLC et LEA 10 points en 2011-2012). Chaque filière a imaginé un dispositif différent ce qui nous permettra sur 3 ans de faire un bilan et comparaison de l'efficacité des actions entreprises en fonction des spécificités de chacune des formations. A titre d'exemple, la licence LEA accueille plus de 1 200 étudiants en L1. Afin de coordonner les différentes actions il a été nécessaire de restructurer l'équipe pour mieux adosser le parcours au projet, incluant des tests de positionnement dès la semaine de rentrée permettant la constitution de groupes de remédiation. Des cours en ligne pour la civilisation (qui était traditionnellement enseigné en CM) et, via la plateforme MOODLE, une batterie d'exercices obligatoires pour les étudiants sont proposés, ce qui nous permet de suivre et détecter des problèmes pour apporter des réponses rapides et individualisées. Deux jours sont également consacrés à des entretiens pour ceux et celles ayant échoué à la première session. Ces entretiens sont organisés pour chaque étudiant avec un membre du POSIP et un EC afin de discuter des problèmes rencontrés et d'une

éventuelle réorientation. D'autres filières ont également des dispositifs particuliers comme le tutorat et des pratiques émergentes comme des classes inversées et la pédagogie actionnelle se mettent en place.

- **Des formations de mieux en mieux adaptées aux besoins socio-économiques.**

Ainsi notre offre de formation tient compte des besoins de notre région en tant que bassin de recrutement et nos masters sont en étroite liaison avec des secteurs en plein essor. A titre d'exemple on peut citer le master IPCI ou le master design et technologies qui s'inscrivent dans les industries créatives, secteur qui constitue un véritable enjeu. L'établissement est ainsi passé d'une Licence Professionnelle design à une licence généraliste et un master, les deux accueillant aujourd'hui une centaine d'étudiants par an.

- une capacité à mettre en place **des projets innovants** à moindre coût (ex : MOOCs, ateliers de la pédagogie, fonds de la pédagogie).

Nos deux MOOC ont été conçus dans l'objectif de démontrer que les nouveaux outils numériques peuvent permettre la transmission de thématiques de recherche au grand public. Le MOOC occitan -Chansons et troubadours - est parti d'une volonté politique de faire vivre l'occitan (absent de nos maquettes depuis 4 ans). Il a conjugué le travail de recherche mené dans le cadre d'un sous axe du centre de recherche TELEM et l'innovation pédagogique. Ce MOOC a touché plus de 3000 personnes réparties sur les 5 continents. Grâce à ce MOOC nous avons pu non seulement renforcer les liens avec les associations d'occitan, le musée d'Aquitaine et le Conseil Régional mais par la suite, répondre favorablement à la demande du rectorat qui souhaite soutenir des professeurs d'école en occitan et attirer un plus grand public dans nos cours du soir.

- **la diversité des langues proposées.**

Malgré un contexte économique peu favorable, l'université a su préserver son enseignement de 23 langues en proposant notamment des conventions avec les autres établissements publics et privés du site (BSA, INP, Institut d'optique, rectorat notamment) et en ouvrant en 2013 des cours du soir pour le grand public (2 570 en 2014-2015), alliant ainsi préservation de disciplines dites rares avec une diversification des ressources propres.

- **L'anticipation des compétences transversales.**

Lors du dernier quinquennat, nous avons introduit une UE PPE, une UE langue et la documentation, nous permettant aujourd'hui de proposer un socle commun de compétences transversales consolidé pour tous les étudiants de licences et de master en présentiel et à distance.

- **La concertation** forte entre l'équipe de direction et les composantes d'enseignement, notamment par le biais de l'institutionnalisation sur un rythme bimensuel de la conférence des directeurs d'UFR et d'Instituts.

A l'occasion de l'élaboration de la nouvelle accréditation, d'autres réunions de concertation ont été organisées pour permettre l'échange d'idées et l'adhésion à un projet d'établissement (par exemple pour le choix des champs ou les modalités de mise en œuvre du socle de compétences transversales).

- Notre établissement a développé, bien avant le passage aux RCE, **une connaissance fine de son offre de formation et de suivi de sa masse salariale.**

Enjeu aujourd'hui essentiel des universités autonomes, nous avons dès le quinquennat 2011-2015 évalué la charge d'enseignements et l'impact qu'elle aurait sur le budget des heures complémentaires. En 2014, nous nous sommes dotés d'un logiciel de gestion des charges pédagogiques et de suivi des services d'enseignement, « PÊCHE » pour permettre une professionnalisation du travail et la réalisation d'analyses plus fines.

**Parmi les points faibles, on peut retenir :**

- **un faible taux d'encadrement BIATS et EC** (74ème université sur 77 en taux d'encadrement BIATS d'après les dernières données du PAPESR).  
Pour ces raisons, l'établissement a veillé à l'équilibre dans la répartition des postes « Fioraso » entre administratifs et enseignants. Compte tenu de la tension qu'il existe entre le nombre d'étudiants et le potentiel humain, nous avons cherché à limiter au maximum le recours aux gels de postes, en ayant pour objectif de ne pas descendre en dessous d'un seuil de taux d'occupation des emplois correspondant à la situation de l'établissement lors du passage aux RCE (92%).
- **La difficulté créée par une hausse des effectifs non accompagnée en termes de moyens (+3,5% depuis 2009)** à laquelle s'ajoute une plus grande hétérogénéité (en termes d'origine de baccalauréat et du poids des réorientations).  
Cette situation nous conduit à un différentiel parfois important dans certaines disciplines entre notre potentiel d'enseignement et nos effectifs d'étudiants. L'établissement procède depuis plusieurs années à des redéploiements de postes, en concertation avec les composantes. Par exemple nous comptabilisons en 2014, un manque de 10 postes en arts du spectacle, 12 en arts plastiques, 11 en études extrêmes orientales, 5 en information-communication<sup>1</sup>. A cela s'ajoute la difficulté de recruter des chargés de cours dans certaines disciplines comme en japonais.
- **Un nombre trop faible d'apprentis et stagiaires de formation continue** (quasi exclusivement à l'IUT).  
L'établissement a déjà pris la mesure de ce point faible en recrutant des nouvelles compétences pour accompagner les porteurs de projet, à la fois sur le volet apprentissage et formation continue (2 IGE « développeurs »). Par ailleurs, nous avons ouvert des DU en formation continue, par exemple la préparation à l'agrégation interne ou le DU égalité femmes/hommes qui formera nos partenaires privés et publics aux nouvelles missions de l'égalité. L'établissement s'est fixé un objectif d'ouverture de deux nouvelles formations par an à l'apprentissage. La cohérence de l'offre de formation en apprentissage est adossée à la stratégie régionale qui met l'accent sur l'insertion professionnelle et le soutien aux étudiants boursiers.
- **le lien entre Recherche et formation.**  
Afin d'assurer un meilleur maillage entre nos masters et notre offre licence et doctorat l'équipe de direction a mis en place une commission sur les masters recherche qui a, de façon indépendante, élaboré des recommandations pour notre offre de master à venir. Elle a notamment proposé d'étendre une de nos pratiques consistant à ouvrir des séminaires aux étudiants d'autres disciplines. La transdisciplinarité est ainsi renforcée et un effectif plus élevé est assuré pour nos masters les plus fragiles. Par ailleurs, la commission a préconisé la création de trois masters pluridisciplinaires (Etudes du genre, Etudes culturelles et Humanités digitales).  
Par ailleurs notre établissement compte développer

---

<sup>1</sup> Ce calcul tient compte des enseignements professionnels et des modalités d'enseignement de chaque discipline, en partant du principe que les enseignants de Bordeaux Montaigne n'avaient pas vocation à assurer 100% des cours. Il vient donc minorer le sous-encadrement en titulaire.

- **Un manque d'appropriation de la communauté de l'évaluation des formations** (cf infra). Ce dispositif en place depuis 2011, revu en 2014 pour tenter de répondre aux attentes de la communauté enseignante, devient peu à peu un outil de pilotage des formations et trouvera tout son sens dans le cadre des conseils de perfectionnement.
- **Un positionnement international à valoriser.** Comprenant une part d'étudiants étrangers (hors DEFLE) inférieure à la moyenne nationale des universités de SHS (11% contre 16%), mais conforme à la moyenne bordelaise, notre établissement a d'ores et déjà mis en place des partenariats conduisant dans certains cas à la délivrance de double diplôme (la licence infocom délocalisée à Galatasaray, le double diplôme Bordeaux-Hambourg par exemple. Un master joint Erasmus Mundus « Global 18th Century » avec les universités de Southampton, de Belfast (Queen's), de Potsdam et est en cours de formalisation. Pour mieux accompagner les porteurs de projet, nous avons mis en place un comité de pilotage, rédigé des procédures claires, et positionné des acteurs identifiés.

## 1.2 Stratégie

La stratégie de notre nouvelle offre de formation, qui s'inscrit dans la stratégie globale de l'établissement est attentive à sa cohérence avec le projet de site et se caractérise par une volonté affichée de préserver nos formations à faibles effectifs créant des double diplômes par exemple, tout en renforçant de nouvelles formations. L'établissement continue à s'appuyer sur une base de formations liées aux savoirs traditionnels des humanités mais elle assume également une ouverture vers les nouveaux domaines d'investigation liés aux pratiques contemporaines comme l'aménagement, l'environnement, l'urbanisme, les sciences de l'information communication et encore plus récemment le design ou les études du genre.

L'offre de formation qui se termine (2011-2015) et telle que le ministère l'a validée, s'est montrée très rapidement insoutenable tant au plan financier qu'au plan des ressources humaines. Cette offre de formation a débuté à 164 000 heures en 2011 contre seulement 114 000 heures en 2010. A la limite de l'externalisation de nos enseignements, le poids que la gestion de cette offre accrue a fait peser sur l'ensemble des personnels n'était pas soutenable. Dès la rentrée 2011 nos maquettes ont subi des recalibrages successifs avec le résultat inévitable d'avoir une offre « réelle » différente de celle habituelle.

Partant de ce diagnostic, nous avons dès la première lettre de cadrage, annoncé l'engagement de l'équipe d'élaborer une offre de formation soutenable préservant la réussite des étudiants à tous les niveaux, une insertion professionnelle de qualité et de meilleures conditions de travail pour toute la communauté.

Cette stratégie se décline en grands axes :

- La réussite pour tous, à l'heure du constat d'une massification et d'une hétérogénéité accrues ;
- Le renforcement du lien formation et recherche, afin de valoriser les talents et les savoir-faire d'UBM (projets pédagogiques innovants, formations s'appuyant sur des projets interdisciplinaires de recherche ...) ;
- Le développement des formations ouvertes à des publics divers (DU, cours du soir) ;
- L'équilibre entre le maintien des formations traditionnelles qui ont fait leur preuve et l'impulsion de formations innovantes en prise avec les besoins socio-professionnels afin d'assurer des débouchés de qualité aux étudiants formés ;
- L'équilibre entre les formations accueillant les plus grands effectifs et la préservation des disciplines rares ;
- L'internalisation de nos formations ;

- La maîtrise de notre offre de formation, d'un point de vue financier (enveloppe de 120 000heqTD pour les licences et master), logistique et humain avec un objectif de taux de couverture de 80% par des enseignants titulaires.

L'université, dans le travail mené sur la définition des champs de formations demandés par l'AERES, a opéré des regroupements pertinents, au-delà des composantes de formation afin d'impulser une dynamique de pluridisciplinarité, tant au niveau de la formation que de la recherche, et de renforcer la visibilité extérieure de nos compétences. L'ambition était également de faire apparaître, à côté des disciplines traditionnelles, les secteurs émergents sur lesquels l'université entend conforter son positionnement et opérer des regroupements communs entre la recherche et formation. Le découpage par champs permet de lever des barrières liés aux écarts de périmètre entre UFR et unités de recherche. Les champs retenus sont :

- Langues, littératures, cultures et civilisations
- Arts, culture et création
- Sociétés dans l'espace et dans le temps
- Communication, journalisme

Le champ Langues, littératures, cultures et civilisations, première filière d'inscriptions des étudiants. Au-delà de la licence et des masters nous proposons les certifications en 23 langues. Ce champ compte la plus forte proportion de bacs professionnels et technologiques (22% des L1 contre 20% en moyenne), avec des besoins de remédiation forte. Par contre, on y constate un déséquilibre entre l'offre de formation en licence et celle en master. Afin d'y remédier, des masters ont été conçus plus en prise avec les attentes de la société, malgré les difficultés liées au décalage entre potentiel et hausse des effectifs (par exemple en japonais la hausse des effectifs est de près de 12% depuis 2009 (528 à 590 en licence et master).

Le champ Arts, culture et création se justifie pleinement eu égard au bassin d'emplois que représente la région bordelaise dans le secteur des arts et de la culture, guidant la politique qui le sous-tend. A la rentrée 2015, les masters Arts représentent la première filière d'inscription des étudiants, avec 12%. Le taux d'insertion<sup>2</sup> de ces masters est de 88%, dont 73% de cadres et 46% qui travaillent en Aquitaine (promotion 2011). Il est, en master ingénierie des projets culturels et interculturels, de 87%. L'Université Bordeaux Montaigne a, du reste, dans le domaine culturel, accompagné le développement de ses infrastructures et équipements innovants (rénovation de la Maison des Arts en 2012, équipement informatique et audiovisuel innovant, soutien et accompagnement des projets culturels, création d'une artothèque, etc.), pour accueillir une demande de plus en plus importante. Cette politique volontariste a notamment abouti à la création, dans le cadre de l'IDEX, d'un projet de Centre d'innovation sociétale (CIS), UBIC, dédié à l'accompagnement universitaire des professionnels du monde de la culture.

Sociétés dans l'espace et dans le temps, champs qui fait désormais partie du référentiel de la DGESIP sur l'analyse des coûts des activités des établissements d'enseignement supérieur, regroupe des disciplines traditionnelles comme l'histoire et la géographie et des domaines plus récents comme l'aménagement et l'urbanisme. L'ensemble des formations de ce champ est associé directement aux activités des laboratoires de l'établissement, par exemple, en histoire des enseignements d'initiation à la recherche en troisième année existent et les étudiants participent à des colloques et journées d'études.

---

<sup>2</sup> nb de diplômés en emploi / nb de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi

En 2016 il sera possible de suivre dès la L1 un parcours archéologie au sein de la mention histoire de l'art et sciences archéologiques. Cette ouverture réduira l'inadéquation actuelle entre la forte visibilité de la recherche (Le LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux – LaScArBx). Ce pôle d'excellence, unique en France et en Europe, associe étroitement recherche et valorisation économique, sociétale et patrimoniale.

Le champ « Communication, journalisme » a toute sa légitimité dans le contexte aquitain où il se développe (taux d'insertion à 90% dont 78% de cadres), et possède encore une importante marge de développement pour répondre aux besoins toujours nouveaux des métiers liés aux SIC. Ces formations se prêtent particulièrement à des modalités d'organisation de formation continue ou d'apprentissage. La master journalisme a d'ailleurs ouvert à l'apprentissage à la rentrée 2014 et se fixe comme objectif l'accueil de 10 apprentis avant la fin du quinquennat.

Concernant les formations de licence, les objectifs s'articulent autour de différentes modalités :

- **Améliorer la réussite.**

Partant du constat que la réussite observée en licence reste inférieure à celle attendue d'après les indicateurs nationaux, l'établissement s'engage dans des projets ambitieux autour de la remédiation qui ont déjà fait leurs preuves depuis 2013. Souvent en échec, les étudiants issus des bacs pro et techno constituent aujourd'hui 20% de notre population étudiante en L1 (en 2015 12% sont issus d'un bac technologique et 7 % d'un bac professionnel). Cette proportion continue d'augmenter. Ainsi, il nous faut affiner notre connaissance de ce public afin de lui proposer des mesures d'accompagnement adaptées permettant une meilleure intégration qui réduira, de fait, le taux de décrochage. Les résultats, après seulement une année, sont très encourageants. Alors que le taux de réussite 2013-2014 de l'ensemble des inscrits en Licence 1 n'a augmenté que d'un seul point par rapport à 2012-13, la hausse est clairement marquée là où des moyens supplémentaires ont été mobilisés : Arts du spectacle et audiovisuel (+9 points), Histoire de l'art (+6 points), en Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (+3 points), en Langues étrangères appliquées (+10 points). L'abandon en cours d'année continue de reculer. Ainsi, 58 % des étudiants de Licence 1 ont passé l'intégralité de leurs examens en 2013-2014, soit 3 points de plus qu'en 2012-2013 et 7 points de plus qu'en 2011-2012.

- **renforcer le lien Licence - Master.**

Pour agir sur ce point et sensibiliser les étudiants dès la licence à la recherche nous avons prévu l'ouverture des séminaires de master aux étudiants de licence et une meilleure spécialisation permettant d'accéder à nos masters.

- **Assurer l'équilibre des formations** en couplant dans le cadre de la spécialisation progressive des formations accueillant des effectifs importants avec d'autres plus modestes (ex. italien-lettres ou infocom-allemand).

- **Renforcer la mobilité internationale** en proposant des collections de cours en anglais. L'université souhaitant renforcer des accords de mobilité doit pouvoir proposer des cours en langue anglaise (cf. infra).

- **Améliorer les passerelles entre la L2 et les licences professionnelles.**

13% de nos diplômés de DUT poursuivent dans une LP de l'établissement et nous avons fait le constat que les diplômés de L2 représentent à peine 1% des étudiants inscrits en LP. Afin d'insérer pleinement l'offre de formation de licences

professionnelles dans l'offre de formation globale de l'établissement, nous utiliserons d'une part la spécialisation progressive et d'autre part les conseils de perfectionnement qui pourront se constituer au niveau des champs.

Concernant les formations de masters, les objectifs s'articulent autour de différentes modalités :

- 9 masters MEEF sont proposés avec 652 inscrits aux préparations des concours de l'enseignement (452 en MEEF 1 et 200 en préparation à l'agrégation externe et interne), et 202 reçus en 2014-2015, **l'enseignement est le premier secteur d'activité de nos diplômés (55% des diplômés de la promotion 2011 de master)**. Nous poursuivrons notre engagement au sein de l'ESPE d'Aquitaine pour assurer une formation professionnelle de qualité en alternance. La construction des maquettes et du budget de projet résultent d'un travail collaboratif. Afin de toujours mieux préparer nos étudiants aux exigences du métier, nous resterons particulièrement attentifs aux restitutions de l'évaluation des enseignements conduit en interne qui nous avaient par exemple conduit à proposer une réduction du volume horaire étudiant en M2 ou à apporter plus de contenus liés aux disciplines dans le tronc commun. Au-delà des seuls masters MEEF, le nouveau contrat quinquennal inclura une sensibilisation et une préprofessionnalisation au métier d'enseignant dès la licence afin de permettre aux étudiants de définir leur projet professionnel en construisant les compétences et connaissances liées aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Nous maintiendrons les préparations à l'agrégation externe et interne en formation continue. Ces actions illustrent notre capacité à identifier les « niches de développement » où nous avons un avantage comparatif.
- **Séminaires ouverts.**  
Suite aux propositions de la commission sur les masters recherche, chaque maquette peut proposer un séminaire « ouvert », à prendre dans l'offre existante des autres masters ou à l'Ecole Doctorale. La moitié des mentions de master comprendra cette ouverture à la rentrée 2016.
- **Masters innovants.**  
Conformément aux préconisations de la commission sur les masters recherche (cf supra), notre nouvelle offre de formation inclut la création, au niveau de l'établissement, de masters transdisciplinaires (études culturelles, études du genre) qui s'appuient sur les axes de recherche de l'établissement. Ces masters disposent de 200 heures dédiées, le reste des heures étant mutualisées avec les masters existants.
- **Conseils de perfectionnement.**  
Autre constat du dernier quinquennal, si les conseils de perfectionnement ont trouvé toute leur utilité au sein de nos formations professionnalisantes (notamment des anciens masters pro) il nous reste à les mettre en place et à les faire vivre au sein de toutes nos formations ce qui donnera plus de sens au dispositif d'évaluation des formations. Ces conseils contribueront à la démarche qualité, à mieux connaître les attentes des professionnels et à faire évoluer nos formations de façon continue. Convaincu de la pertinence des champs retenus par l'établissement, nous chercherons à constituer ces conseils à cet échelon.
- Au niveau du site il nous reste, toujours dans une optique de complémentarité, à créer **plus des partenariats** permettant d'offrir des formations plus complètes. Nos partenariats avec BSA, l'ENSAP et l'IEP montrent clairement qu'en unissant

nos forces nous pouvons proposer une offre de qualité. Dans le cadre de la politique de site nous devons davantage travailler avec l'UPPA pour que notre offre assure la complémentarité et non la concurrence. En plus des conventions avec les autres établissements on cherchera également à augmenter le nombre de conventions de partenariat avec le monde socio professionnel (ex : a-urba, cinémathèque de Toulouse, CCEF).

- **Développement accords internationaux.**

Différents partenariats sont en cours de finalisation pour assurer une dimension internationale. A titre d'exemple, suite au financement du FIDEX, le master Dynamiques Africaines devrait finaliser un accord de double diplôme avec l'université de Bayreuth en Allemagne.

Il faut signaler aussi que chaque année, 100 étudiants partent dans le monde entier en tant qu'assistants dans un établissement du primaire ou du secondaire via le programme CIEP et peuvent valider des compétences acquises dans le cadre du programme.

- **Insertion professionnelle.**

3 600 étudiants partent en stage chaque année. Afin de favoriser l'insertion professionnelle de nos diplômés, des Forums métiers et rencontres avec des professionnels sont organisés (quelques exemples étant le speed dating pour trouver des stages, des petits déjeuners pour rencontrer les entreprises). Une plateforme de gestion des conventions et des offres de stages permettant de gérer des communautés d'alumni est en cours de déploiement et un centre d'innovation sociétale voit le jour à la rentrée 2015, UBIC, qui a pour vocation d'aider à l'insertion professionnelle des docteurs à côté de celle des masters.

### 1.3 Déclinaison des axes stratégiques dans ces différentes dimensions

- **Ressources humaines** : notre objectif est de proposer une offre de formation en adéquation avec nos moyens humains, mais également de travailler sur une valorisation juste du métier d'EC (tant sur le plan administratif que pédagogique), en incluant par exemple une valorisation systématique dans les maquettes du suivi de stages et de mémoire, en assurant l'articulation des besoins en formation et en recherche lors de la définition des priorités pour les campagnes d'emplois en définissant des objectifs pluri-annuels et en mettant en place la formation des enseignants-chercheurs à la pédagogie numérique, obligatoire pour les nouveaux arrivants. Ces moyens s'adosent plus généralement dans le projet d'établissement autour de la qualité de vie au travail.

- **Gouvernance** : renforcer la responsabilité partagée entre les équipes pédagogiques de formation et l'équipe de direction dans la prise de décisions. La démarche est engagée et suivra la généralisation des COM avec les composantes de formation. Le COM de l'IUT, qui mettait notamment l'accent sur les objectifs en terme d'offre de formation et d'allocations des moyens (BPI, postes de titulaires, périmètres de responsabilité), témoigne du respect des engagements mutuels. Anticipant la nécessité de cette généralisation, l'équipe de direction a amorcé cette démarche dès 2012 pour finaliser uniquement le COM de l'UFR STC en 2014. La constitution d'un fonds de soutien à la pédagogie ayant pour objectif de mettre en œuvre la politique de l'établissement telle que validée au travers les COM est en marche.

- **Gestion des espaces** : engager une réflexion stratégique sur les environnements d'apprentissage et sur leurs effets sur la qualité des enseignements et la qualité de vie au travail, c'est-à-dire penser des espaces formels, informels et virtuels

centrés sur l'utilisateur. On doit profiter des rénovations à venir pour poursuivre l'optimisation des espaces dans un établissement souffrant d'un paradoxe entre des taux d'occupation des salles annuels loin des seuils d'alerte nationaux et une difficulté récurrente à placer certains enseignements au premier semestre en particulier. Cette réflexion s'étend au-delà des espaces d'apprentissage en prévoyant toujours plus d'aménagements d'espaces de vie et de convivialité.

- **Vie étudiante** : consolider l'articulation des manifestations culturelles avec les différentes formations pour faire de l'UBM un pôle culturel et artistique identifié et reconnu.
- **Modalités pédagogiques** : le développement du numérique, les cordées de la réussite, les MOOCs, le développement de la formation à distance, les projets pédagogiques, la démarche qualité (en particulier l'évaluation des formations et les conseils de perfectionnement), sont autant de dispositifs (cf infra) qui permettront à notre établissement d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.
- **Partenariats** : Comme pour les licences nous renforcerons les partenariats entre les établissements privés et publics (cf infra)

#### 1.4 Modalités mises en œuvre pour l'élaboration de l'offre de formation

Préoccupés par la question de la qualité de vie au travail nous avons instauré, lors de la préparation de ce nouveau quinquennat une réelle concertation basée sur l'écoute, la collégialité, l'accompagnement et la responsabilisation des différentes composantes de l'université tant sur un plan pédagogique que sur un plan financier.

Tous nos responsables (directions d'UFR et d'instituts, de département et section, responsables de mentions) ont été associés à des journées de concertation (en juin et en septembre 2014) afin d'expliquer aux collègues le cadre national et ses exigences, d'échanger des idées et des expériences et d'expliquer les indicateurs utilisés pour fixer une enveloppe globale qui nous permettrait de retrouver un nombre d'heures de formation en adéquation avec nos ressources.<sup>3</sup>

Avant de procéder à la conception des maquettes, chaque composante a remonté, pour le mois d'octobre 2014, des lettres d'intention afin que nous ayons une idée précise des différents projets pour les licences, les licences professionnelles et les masters à venir car le nouveau cadre national des formations modifie en profondeur notre architecture actuelle très mono disciplinaire.

Si le choix *in fine* relève de la stratégie de l'établissement et des champs retenus (sociétés dans l'espace et dans le temps ; communication, journalisme ; arts, culture et création ; langues, littératures, cultures et civilisations), nous avons associé chaque UFR aux choix définitifs. Ainsi les lettres d'intention ont été validées et classées en conseil d'UFR avant d'être soumises au vote des conseils centraux. Chaque projet respecte le cadre national

---

<sup>3</sup> L'enveloppe globale a été déterminée à partir de notre potentiel réel en termes de ressources humaines et financières (120 000 h contre 138 000 h actuellement et 164 000 h en 2011). Notre objectif est que 80% de nos enseignements de L et de M soient assurés par nos enseignants titulaires.

des formations et est en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle des étudiants tout en étant soutenable en termes de ressources humaines et financières. Une attention particulière a été apportée à l'aspect international de nos formations (double diplômes, séminaires de master en langue étrangère et carte des cours de licence proposés en langue étrangère).

Compte rendus des journées de concertation ainsi que les arrêtés, les lettres de cadrage et les documents de référence ont été déposés sur des pages dédiées et mises à jour régulièrement sur notre intranet pour faciliter la consultation.

A chaque stade la CFVU a été informée et ses avis et interrogations transmis aux composantes. La validation des parcours-types par la CFVU a permis de signaler les intitulés jugés peu clairs et d'être force de proposition. Le CA a validé la méthodologie et la soutenabilité du projet.

Ce travail se terminera par la présentation du dossier d'accréditation pour avis du CAC du 8 octobre 2015 et pour vote du CA le 9 octobre.

Le calendrier et les différentes étapes du projet sont présentés en détail en annexe ...

## 2. Prise en compte de la stratégie nationale

### 2.1 Qualité des formations (assurance qualité)

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

Afin d'assurer la qualité de nos formations nous organisons chaque année au mois de mai des réunions bilatérales entre l'équipe de direction, les directions des composantes et les responsables de formation. Lors de ces réunions, qui préfigurent le dialogue de gestion, nous faisons le point sur le potentiel prévisionnel et les charges pédagogiques compte tenu des effectifs prévisionnels permettant l'ajustement du nombre de groupes afin d'anticiper au mieux la rentrée et ainsi prévoir les besoins en heures complémentaires. Un suivi des effectifs en présentiel intervient en semaine 3 et semaine 7 afin de réajuster le nombre de groupes au plus près de la réalité.

Lors des CFVU, nous présentons une analyse fine des effectifs par formation dans le courant du mois de novembre et un bilan quantitatif et qualitatif de la semaine d'intégration, le dispositif d'évaluation des formations et les taux de réponse, les derniers chiffres des enquêtes d'insertion professionnelle. Chaque secteur du pôle études présente un bilan de l'année et relève les problèmes rencontrés. L'ensemble de ces informations est communiqué à la communauté via la newsletter et est déposé sur le site.

#### **L'évaluation des enseignements**

L'université Bordeaux Montaigne a expérimenté plusieurs modalités d'évaluation des formations et des conditions d'études des étudiants.

Une première expérimentation est lancée en 2006-2007 auprès des étudiants et des enseignants de Licence 3, constituée de 3 questionnaires : « UE », « Parcours » et « Enseignant ».

Le renouvellement de cette méthode a été perturbé en 2008-2009, ce qui a conduit à l'abandon du dispositif jusqu'en 2011-2012.

En 2011-2012, dans le cadre du groupe de travail « qualité » organisé par le PRES, il a été proposé la signature d'une charte garantissant la mise en place d'une évaluation des enseignements dans chaque établissement membre. À Bordeaux Montaigne, afin de tenir compte des inquiétudes voire des oppositions du corps enseignant, il a été décidé de garantir l'anonymat des résultats

auprès des seuls responsables de formation et d'ouvrir une banque de questions à l'UE, déterminée par un groupe de travail, permettant à chaque formation de construire son questionnaire « à la carte ». Ce questionnaire a été complété par un questionnaire général « Vie étudiante ». Trois formations « pilote » ont participé à ce dispositif cette année-là.

En 2013-2014, le dispositif a été simplifié et généralisé à l'ensemble des étudiants inscrits en Licence et en Master, suite à un bilan mitigé du questionnaire UE à la carte (faible taux de réponse en raison d'un nombre trop important de questionnaires pour chaque étudiant, faible exploitation par les responsables de formation notamment). Il n'y a désormais plus qu'un seul questionnaire dans lequel sont abordées des questions d'ordre pédagogique et de vie étudiante.

Lors de cette évaluation 5 thèmes sont abordés :

« Vous et votre formation » : travail personnel, acquisition des connaissances, appréciation d'ensemble de la formation ;

« Organisation des enseignements » : calendrier, contrôle des connaissances, contenu de la formation ;

« Professionnalisation de la formation » : pour les étudiants de Master uniquement ;

« Projets » ;

« Services universitaires ».

Chaque étudiant concerné est invité, via email, à répondre en ligne à un questionnaire, durant la période avril/mai. Les données recueillies sont traitées de façon totalement anonyme.

Chaque responsable pédagogique reçoit la synthèse statistique de sa formation et les commentaires détaillés associés, ainsi que des synthèses statistiques d'ensemble, par type de diplôme et par niveau, pour contextualiser les résultats par formation.

Les synthèses statistiques sont également accessibles aux responsables de départements et de composante.

En 2013-2014, plus de 2 500 étudiants ont répondu, soit 22,5% des étudiants interrogés (21% en Licence, 27% en Master). 3 répondants à l'enquête sur 4 émettent une appréciation globale bonne ou très bonne de l'année de formation. En 2014-15 le taux de réponse est de 22,5% (cf annexe ...).

Au-delà de cette évaluation institutionnelle, les responsables de formations restent attentifs tout au long de l'année aux ajustements et améliorations qui peuvent être apportés

Il nous reste à convaincre les étudiants et l'ensemble des enseignants de l'utilité de cette évaluation qui doit permettre un vrai dialogue lors des conseils de perfectionnement qui réunissent étudiants, enseignants et professionnels afin de s'approprier cet outil de pilotage des formations. Cette appropriation permettra également d'augmenter les taux de réponse. L'objectif de l'établissement est de faire de cet outil un véritable levier d'amélioration et d'adaptation notre offre de formation.

Au delà de l'évaluation des enseignements les conseils de perfectionnement ont pour but de d'assurer l'adéquation de nos formations avec les besoins actuels et futurs du monde socio professionnel et leur mise en place constitue une priorité pour le prochain quinquennat car effectivement si les formations professionnalisantes reconnaissent leur utilité et les liens qu'ils créent avec nos différents partenaires ils font encore défaut dans nos formations plus généralistes.

## 2.2 Supplément au diplôme

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

La délivrance du supplément aux diplômes à l'université Bordeaux Montaigne remonte à l'année universitaire 2007/2008.

Après des débuts difficiles liés à un déficit de cadrage interne, le projet a été repris en main en 2009 par la direction de la scolarité dans le cadre de la démarche qualité. Le nombre de suppléments aux diplômes disponibles est passé de 7 à 30% et l'établissement a obtenu en 2010 la labellisation décernée par la Commission européenne.

La délivrance restait à cette époque à l'initiative de l'étudiant qui doit en faire la demande expresse.

A partir de 2011, avec le déploiement de sa nouvelle offre de formation (2011-2015), l'établissement a été amené à renouveler l'ensemble de ses suppléments aux diplômes.

L'effort rédactionnel s'est porté principalement sur les points 4.1 organisation des études et 4.2 exigences du programme dont les contenus étaient encore jugés trop succincts et inégaux.

La direction de la scolarité a encore renforcé ses exigences qualitatives avec comme objectifs :

- d'harmoniser tous les contenus communs pour un même niveau de diplôme
- d'améliorer l'information organisationnelle et pédagogique des points 4.1 et 4.2.
- de généraliser la délivrance automatique du supplément au diplôme concomitamment à celle du diplôme lui-même.

Aujourd'hui, sur 136 diplômes délivrés hors MEEF (actuellement en phase de rédaction), 108 ont obtenu l'agrément (80%) pour une délivrance automatique.

Dans le cadre de l'accréditation 2016-2020, l'établissement souhaite parvenir à délivrer 100% de ses suppléments au diplôme.

### 2.3 Organisation et pratiques pédagogiques

La mise en œuvre de notre nouvelle offre de formation vient conforter et enrichir les pratiques pédagogiques déjà éprouvées telles que la formation à distance, les pratiques numériques, l'acquisition de compétences transversales (PPE, documentation, c2i et langues), tout en se conformant au cadre national des formations en introduisant la spécialisation progressive en licence. L'ensemble de ces modalités a fait l'objet d'un cadrage précis (cf annexe ...) et de la désignation d'un chef de projet par compétence. L'équipe politique a souhaité proposer un modèle unique et commun à l'ensemble des licences de l'établissement afin d'assurer l'homogénéité des compétences acquises et ainsi faciliter les réorientations. C'est un élément fort de notre projet. Le détail de l'ensemble des pratiques pédagogiques est présenté dans les items suivants.

#### 2.3.1 Spécialisation progressive

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 1/5

L'université Bordeaux Montaigne ne met pas en œuvre dans son offre de formation actuelle (2011/2015) les dispositions relatives à la spécialisation progressive prévues à l'article 15 du cadre national des formations même si elles étaient déjà encouragées dans l'arrêté licence du 1<sup>er</sup> août 2011.

Si les formations sont effectivement conçues de façon à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel ainsi que leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus, cette spécialisation n'est possible qu'au sein d'une même mention.

Des réorientations sont toutefois organisées pour le 2<sup>nd</sup> semestre de L1 ou en cours de cursus en fonction du projet de l'étudiant. Pour cela, des passerelles et l'organisation d'un accompagnement permettent des réorientations vers d'autres filières, y compris les IUT.

Dans le cadre de la préparation de l'accréditation de son offre de Formation 2016/2020, l'université Bordeaux Montaigne a défini un dispositif de spécialisation progressive. Cette organisation s'appuie d'une part sur un socle de compétences disciplinaires et d'autre part sur un socle de compétences transversales qui permet jusqu'au S4 d'emprunter une passerelle de réorientation vers un parcours-type, éventuellement dans une autre mention y compris de licences professionnelles.

Dans le cahier des charges licence voté par la CFVU du 11/12/2014, deux types de structuration des formations ont été envisagées.

Le 1<sup>er</sup> format proposé est celui d'une licence par essence pluridisciplinaire (type "culture humaniste et scientifique") dans laquelle sont dispensées des enseignements disciplinaires tant scientifiques que littéraires et qui ouvrent des passerelles vers les mentions auxquelles ils sont rattachés.

Le 2<sup>nd</sup> format proposé est de type majeure/mineure, le choix de la majeure correspond au parcours-type (monodisciplinaire) de L3 envisagé par l'étudiant.

En outre, tous les étudiants de licence bénéficient d'un socle de compétences transversales obligatoire comprenant des enseignements en langues, une formation aux compétences numériques, une initiation et un approfondissement en recherche documentaire ainsi qu'un accompagnement pour son projet professionnel (PPE).

Ce socle de compétences transversales est décliné en priorité du S1 au S4 mais se poursuit jusqu'au S6.

Le Volume Horaire Etudiant jusqu'au S4 est d'au moins 240h00 pour un équivalent d'au moins 30 ECTS. Les ECTS affectés au socle de compétences disciplinaires viennent compléter ceux contenus dans le bloc de compétences transversales afin de répondre aux exigences de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur.

## Schéma de structuration de la maquette Licence Extrait du cahier des charges Licence

**Maquette Licence 2016/2020**  
1500 h

L'affectation des crédits dans les blocs est laissée à l'appréciation des équipes pédagogiques mais doit tenir compte des contraintes propres à chaque formation (Bloc compétences transversales avec ou sans langue comprise, parcours-type,...)

	L3 sans parcours-type formalisé		L3 avec parcours-type formalisé			
Semestre 6	Bloc disciplinaire 17 à 22 ECTS 136 à 176h		Bloc disciplinaire Mutualisé dans la mention 1 à 13 ECTS 8 à 104h		Bloc disciplinaire dédié au parcours 12 à 24 ECTS 96 à 192h	
	UE(s) disciplinaire(s)		UE(s) disciplinaire(s) mutualisée(s)		UE(s) disciplinaire(s) dédiée(s), stage	
Semestre 5	Bloc disciplinaire 17 à 22 ECTS 136 à 176h		Bloc disciplinaire Mutualisé dans la mention 1 à 13 ECTS 8 à 104h		Bloc disciplinaire dédié au parcours 12 à 24 ECTS 96 à 192h	
	UE(s) disciplinaire(s)		UE(s) disciplinaire(s) mutualisée(s)		UE(s) disciplinaire(s) dédiée(s), stage	
Semestre 4	Bloc disciplinaire 17 à 22 ECTS 136 à 176h		Bloc Complément de formation ou Pré-spécialisation 3 à 8 ECTS 24 à 64h		Bloc compétences transversales 5 ECTS 40h	
	Majeure	Mineure	Au choix (ouverture, renforcement,...)		UE langue ou complément de formation transversale 3 ECTS - 24h	
	Format pluridisciplinaire				UE compétences transversales 2 ECTS - 16h	
Semestre 3	Bloc disciplinaire 16 à 21 ECTS 128 à 168h		Bloc Complément de formation ou Pré-spécialisation 3 à 8 ECTS 24 à 64h		Bloc compétences transversales 6 ECTS 48h	
	Majeure	Mineure	Au choix (ouverture, renforcement,...)		UE langue ou complément de formation transversale 3 ECTS - 24h	
	Format pluridisciplinaire				UE compétences transversales 3 ECTS - 24h	
Semestre 2	Bloc disciplinaire 16 à 21 ECTS 128 à 168h		Bloc Complément de formation ou Pré-spécialisation 3 à 8 ECTS 24 à 64h		Bloc compétences transversales 6 ECTS 48h	
	Majeure	Mineure	Au choix (ouverture, renforcement,...)		UE langue ou complément de formation transversale 3 ECTS - 24h	
	Format pluridisciplinaire				UE compétences transversales 3 ECTS - 24h	
Semestre 1	Bloc disciplinaire 16 à 21 ECTS 128 à 168h		Bloc Complément de formation ou Pré-spécialisation 6 à 11 ECTS 48 à 88h		Bloc compétences transversales 3 ECTS 24h	
	Majeure	Mineure	Au choix (ouverture, renforcement,...)		UE Compétences transversales 3 ECTS 24h	
	Format pluridisciplinaire					

Des paliers d'orientation sont prévus à chaque fin de semestre, du S1 au S4, dans le cadre de commissions pédagogiques ad hoc. Ils seront organisés selon des modalités semblables à celles prévues dans le cadre de la réorientation de fin de semestre 1 de première année.

### 2.3.2 Accompagnement des étudiants

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

L'établissement et ses entités de formation développent des actions cohérentes en faveur de l'accompagnement allant de l'orientation des lycéens à l'accompagnement tout au long des études.

Les différents dispositifs de remédiation (des projets réussite liés aux postes Fioraso, des projets pédagogiques au sein des UFR, les systèmes de tutorat par les pairs, les cours de présentiel enrichi) sont autant d'aides qui permettent aux enseignants-chercheurs de dépister et d'aider les étudiants en difficulté.

Consciente qu'un accueil plus personnalisé des nouveaux étudiants en 1ère année favorise leur intégration et augmente leurs chances de réussite, l'université a conforté les dispositifs déjà expérimentés. La « semaine de rentrée » intégrée au calendrier universitaire et les actions proposées, telles que la présentation de l'université, la participation des futurs étudiants à divers ateliers, l'organisation d'un premier contact avec les enseignants référents, intensifiées permettant aux étudiants de découvrir l'environnement universitaire ainsi que les différents dispositifs d'aide mis à leur disposition.

L'accompagnement de l'étudiant repose tout d'abord sur une présentation claire des formations, des savoirs et compétences attendus, et des métiers visés.

Ensuite des dispositifs d'orientation personnalisés et de méthodologie sont proposés au sein des formations et par le Pôle Orientation Stages et Insertion Professionnelle (POSIP) -intégrant le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP). En 2014-15 le POSIP a conseillé plus de 4200 étudiants et les 14 ateliers organisés autour de thématiques comme « préparation au stage » ou « se réorienter en cours d'études » ont réuni 145 étudiants. Cet accueil et accompagnement s'étend bien sûr aux publics spécifiques et doit s'amplifier. Par ailleurs, des assistants sociaux ainsi qu'une infirmière ont été recrutés et une commission se réunit deux fois par an pour allouer des aides aux étudiants en difficulté via le fléchage d'un fond d'urgence du FSDIE.

A côté de l'accompagnement présentiel, les étudiants disposent de services numériques, de salles informatiques en libre accès, de laboratoires de langues. Il existe bien sûr des services d'assistance en ligne ainsi qu'un espace étudiant rénové. Dans le cadre de son espace étudiant, chaque étudiant peut notamment consulter son emploi du temps individualisé, sa convocation aux examens et ses résultats en ligne (<http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html>).

**Afin de faciliter la réorientation en cours de cursus**, des actions d'accompagnement pédagogique ont été renforcées, notamment :

- **un dispositif d'accompagnement** des étudiants en échec en L1 autour du renforcement des compétences transversales y compris dans une version préventive pour des publics spécifiques : ateliers méthodologiques de réorientation, entretiens (480 étudiants suivis).
- la mise en place de passerelles et l'organisation de **cours de rattrapage** permettant les réorientations vers d'autres filières, y compris les IUT ;
- des enseignements de méthodologie.

Dans l'objectif de permettre aux étudiants de mieux valoriser leur acquis en compétence dans le cadre de leur poursuite d'études, l'université Bordeaux Montaigne a signé une convention de consortium pour l'acquisition de l'outil et de la démarche « **portefeuille d'expériences et de compétences** » (PEC) depuis 2013.

Cette démarche est une aide active à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants mais aussi à la réussite dans le parcours de formation et une préparation active vers l'emploi.

Cet outil a été intégré à des UE de préparation à l'insertion professionnelle ou à l'UE de construction de projet professionnel en licence et en Master et dans le cadre de la formation professionnelle de l'école doctorale pour quelques 400 étudiants. Dans les cinq ans à venir, cette démarche sera étendue à toutes les formations, qu'elles soient généralistes ou professionnalisantes puis sa généralisation à terme.

Un des enjeux majeurs du prochain contrat quinquennal sera de démultiplier l'accompagnement des étudiants de Master à l'accès à l'emploi par le développement des UE de préparation à l'insertion professionnelle et de favoriser les départs en stages ainsi que les relations partenariales avec le monde socio professionnel.

### **Accueil des bacheliers technologiques :**

L'IUT Bordeaux Montaigne s'inscrit activement dans la politique nationale de mixité des publics au sein de la filière technologique et notamment de l'accueil de bacheliers technologiques au sein des DUT. L'IUT Bordeaux Montaigne s'applique à respecter les objectifs d'accueil des bacheliers technologiques fixés dans le cadre d'un dialogue annuel avec le rectorat. La mise en place de listes de recrutement spécifiques dans post-bac favorise cela depuis la campagne de recrutement 2014. Il est à noter la signature d'une convention cadre entre le rectorat de l'académie de Bordeaux et les IUT d'Aquitaine. Cette convention a pour objet de promouvoir la voie technologique post-bac portée par les IUT d'Aquitaine dans les établissements d'enseignement secondaire de l'académie de manière à augmenter les candidatures en DUT des bacheliers technologiques. Elle favorise la réalisation d'actions concrètes d'information et d'orientation auprès des jeunes collégiens et lycéens, des prescripteurs d'orientation et des familles.

#### 2.3.3 Politique documentaire

Le Service commun de la documentation de l'université s'investit depuis plusieurs années dans l'accompagnement des formations des étudiants. Notre expérience repose sur une Son intervention inscrite dans les maquettes s'opère en 3 temps :

- A la rentrée des primo-entrants par un atelier in situ et un exposé en cours magistral,
- En 1ère année de master par un cycle de formation de 8 à 12h en fonction des parcours qui vise à la connaissance de l'ensemble des outils numériques de recherche proposés par l'université mis en contexte sur le web,
- En 1ère année de doctorat avec le concours de l'Unité régionale de formation et de recherche à l'Information scientifique et technique (URFIST) pour approfondir les connaissances au service de la problématique spécifique que représente le sujet de thèse.

Si la satisfaction globale des étudiants est manifeste, une analyse critique des évaluations plus qualitatives qui émanent des étudiants, met en lumière quelques limites. En effet, il convient d'apporter connaissances et compétences plus tôt dans le cursus tout en prenant en compte la spécificité croissante des besoins dans un environnement numérique de plus en plus prégnant à mesure que l'étudiant se mue en apprenti-chercheur au cours de son master et surtout en doctorat.

C'est sur la base de ces pistes d'amélioration que nous souhaitons proposer une offre de formation étendue et renforcée dans le cadre de la maquette 2016-2020

Nous avons lancé avec le soutien de l'université, un chantier de conception d'une offre ambitieuse tous niveaux et toutes disciplines dans l'accompagnement des étudiants, en concertation avec la communauté enseignante. L'esprit du projet est de s'adapter aux disciplines, permettre une progression et différencier les modes d'intervention (en ligne, hybride, présentiel et entretien individualisé). En lien étroit avec les savoirs et compétences disciplinaires, le projet s'inscrit dans une logique d'apprentissage progressif d'une méthodologie régulièrement évaluée. Chaque mention et parcours de l'établissement disposera d'un bibliothécaire de référence pour adapter au mieux la maîtrise de la recherche documentaire à la prescription de l'enseignant et au besoin de l'étudiant.

Le cursus se présente sur la base du cadre suivant :

- Licence 1 - Sensibilisation & Initiation : une découverte par atelier sur site à la rentrée suivi tout au long de l'année d'une offre en ligne conçue de manière hybride avec réalisation d'exercices à l'intérieur des bibliothèques sur les outils imprimés comme numériques dans le souci d'une maîtrise de son environnement immédiat,
- Licence 2 - Apprentissage : un principe hybride analogue est appliqué pour approfondir en fonction du profil disciplinaire en intégrant notamment la question de l'usage du texte intégral numérique,

- Licence 3 - Autonomie : cette année mêle l'enseignement à distance et le présentiel dans une optique de pédagogie inversée qui vise à s'assurer du niveau atteint à la fin de la licence, les questions d'exploitation des résultats et de veille seront initiées pour rendre l'étudiant définitivement acteur de sa pratique documentaire,
- Master 1 - Produire, communiquer, être acteur de la recherche : sur la base d'un élargissement de l'horizon des ressources spécifiques à un parcours marqué par le renforcement de la spécialisation vis-à-vis de la licence, l'étudiant découvre son rôle d'auteur et de producteur dans un écosystème numérique de la recherche qui sera également appréhendé,
- Master 2 et Doctorat 1ère année - Produire, communiquer, être acteur de la recherche : interventions à la demande des équipes de chercheurs et système de rendez-vous personnalisés avec l'étudiant pour la mise à niveau comme l'approfondissement des problématiques documentaires soulevés par son sujet de mémoire ou de thèse comme par sa méthodologie de recherche.

A l'occasion de ce travail de préfiguration de l'offre, il apparaît également qu'il convient d'isoler les besoins et les modalités d'apprentissage de publics spécifiques peu ou pas touchés par la formation en documentation : Licence pro hors IUT, DAEU, DU... Le dispositif doit permettre également d'assurer la mise à niveau pour les étudiants ayant entamé le début de leur cursus hors de l'Université Bordeaux Montaigne.

#### 2.3.4 Langues étrangères Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 4/5

Des enseignements de langues sont positionnés dans toutes les maquettes de licence et de master et ce depuis 2011. Cette volonté se traduit par une politique des langues affirmée.

La politique des langues de l'Université Bordeaux Montaigne se décline en quatre temps :

- 1) UE Langue intégrée dans les parcours des étudiants non-spécialistes à l'UBM en L, M, D
- 2) cours du soir en langue et certifications, un choix de 23 langues
- 3) formation continue
- 4) internationalisation des formations

##### **1) UE Langue pour non-spécialistes en L, M, D**

UE Langue : obligatoire en Licence et en Master (UE non-compensable en Master).

L'étudiant choisit la langue qu'il veut étudier au titre de l'UE Langue en fonction des objectifs qu'il se fixe : entretenir ou consolider ses connaissances dans une langue déjà maîtrisée, rattraper un retard dans une langue déjà étudiée ou apprendre une nouvelle langue.

Les étudiants ayant déjà une bonne maîtrise de l'anglais sont encouragés à perfectionner ou débiter une autre langue vivante dans un esprit d'ouverture culturelle et intellectuelle et pour répondre aux réels besoins en langues étrangères, autres que l'anglais, dans le milieu économique et socio-professionnel.

Les enseignements sont organisés par année de cursus et par niveau de compétence en L1 et en L2 et par année de cursus et par langue de spécialité en L3 et en Master.

Pour l'anglais et l'espagnol : 4 niveaux de compétence sont proposés – A2, B1, B2, C. Le groupe de niveau dans lequel l'UE Langue a été validée par l'étudiant est indiqué sur son relevé de notes.

Les étudiants sont positionnés en Licence 1 par le biais d'un test d'auto-positionnement en ligne et montent de niveau selon les résultats obtenus (à partir de 12/20) pour atteindre, en principe, le niveau B2 en Licence 3.

Pour les autres langues enseignées jusqu'au niveau B2 et mutualisés avec les cours du soir en langue (Allemand, Arabe, Italien, Grec moderne, Portugais et Russe), les débutants sont acceptés en Licence 1, car pour ces étudiants en général très motivés, le volume horaire d'enseignement élevé en présentiel (72h/an en niveau A1 et 48h/an pour les autres niveaux) permet d'atteindre le niveau B2 requis en Licence 3. Le groupe de niveau dans lequel l'UE Langue a été validée par l'étudiant est indiqué sur son relevé de notes.

En Master, tous les enseignements en langues vivantes pour non spécialistes sont évalués par rapport aux critères de compétences du niveau B2.

En Doctorat : stage intensif de 24h pour deux groupes de niveau (B1/B2- et B2/C1) avec test de pré-positionnement à l'écrit.

Dans le cadre de l'UE langue, un parcours pédagogique en ligne est proposé pour les étudiants non assidus ayant choisi l'anglais ou l'espagnol. Ce dispositif numérique utilise la plateforme Moodle et est organisé en quatre groupes de niveaux (A, B1, B2 et C). Des devoirs sont proposés et corrigés par les enseignants qui animent également un forum (questions, jeux, exercices...)

Un ingénieur pédagogique accompagne les enseignants dans la scénarisation des contenus pédagogiques, (support de poste financé par un projet Région et l'IDEX).

#### Diverses actions hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL

EX : Ateliers de conversation, pièces de théâtre, sorties, visites culturelles, ...

Une Fête des langues et de la mobilité est organisée chaque année en partenariat avec les Relations Internationales et le Service Culturel de l'Université Bordeaux Montaigne.

En plus de promouvoir les formations en langues vivantes pour non spécialistes, nous encourageons les étudiants à préparer un projet professionnel ou une mobilité en apprenant une nouvelle langue vivante.

**2) Cours du soir en langues et certification**, un choix de 23 langues est proposé à tous les étudiants des établissements d'enseignement supérieur du site et au grand public au titre de la formation tout au long de la vie.

En 2015-16, nous enregistrons 2627 étudiants et adultes en reprise d'études inscrits en cours du soir.

De nombreuses conventions ont été signées depuis 2011 avec des établissements de l'enseignement supérieur du site bordelais. A savoir : Bordeaux Sciences Agro, l'IPB, l'ESCPB, l'Université de Bordeaux (au titre de la formation initiale et continue), l'Institut optique graduate school, l'EFAP, l'ICART, l'EFJ, l'Institut Montesquieu, l'Université de Bordeaux (parcours AES, anthropologie, école doctorale). Deux nouvelles conventions sont en cours d'élaboration avec KEDGE Business School et l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.

Les étudiants de ces établissements valident une LV2 dans leur cursus en suivant les cours du soir en langue à l'UBM, bénéficiant ainsi d'un choix très riche de langues et des enseignements dispensés en groupes de niveaux adaptés à leurs besoins pédagogiques. Une évaluation des formations est menée à la fin de chaque année universitaire en lien avec les institutions partenaires.

#### Innovation pédagogique

Nous mettons en place des formations à la certification au niveau B1 en ligne (Moodle/E-campus) pour les langues à faible effectif (serbe, hongrois, occitan...) afin de s'ouvrir à un

public plus vaste (adultes en reprise d'études, salariés, retraités, demandeurs d'emploi, enseignants, étudiants inscrits dans d'autres universités en France et à l'internationale). A ce titre, avec l'appui du Centre culturel de Serbie à Paris, 20 personnes se sont présentées à la certification CLUB en mai 2015. La formation à la certification en langue occitane répond à une demande formulée par le Rectorat de Bordeaux pour la formation des enseignants du premier et second degré.

#### Certification

La certification est une démarche individuelle de l'étudiant dans le cadre de son projet professionnel, adossée à la formation en cours du soir en langue.

Certifications proposées :

En plus des certifications CLES 1 à CLES 3, nous proposons des Certifications en Langues de l'Université Bordeaux Montaigne (CLUB Montaigne), niveau B1 adossé au CECRL ainsi que TOEIC L&R et S&W, TOEIC Bridge, TOEFL, TFI, TFI naturalisation

TOPIK (certification en langue coréenne)

TOCFL (test taïwanais de compétence en chinois)

TKRI (certification en langue Russe en partenariat avec l'université RUDN de Moscou)

### **3) Formation continue**

Les cours du soir en langue accueillent un public nombreux et varié – enseignants, administratifs, salariés, retraités, demandeurs d'emplois. Une convention a été signée pour la formation continue des personnels des établissements membres de la Communauté des universités et établissements d'Aquitaine et une autre est en cours d'élaboration avec le Rectorat de Bordeaux pour les personnels du premier et second degré et les gestionnaires administratifs.

En 2015-16, plus de 300 personnes suivent les cours du soir en langue au titre de la formation continue, avec possibilité de financement par le biais du CPF ou pôle emploi.

### **4) Internationalisation des formations**

Un certain nombre d'enseignants-chercheurs de l'université dispensent des enseignements disciplinaires (à distinguer de l'UE Langue, dispensée par des formateurs) en langue anglaise : notamment en philosophie, histoire de l'art, arts plastiques, archéologie (cf. fiches AOF). Certains ont bénéficié à ce titre d'une formation à la pédagogie en langue vivante dans le cadre du volet 'défi international' de l>IDEX. Une pratique pédagogique innovante dans le Master Recherche Histoire de l'art appelée 'shadowing' sera mise en place à la rentrée 2015, impliquant un travail en tandem entre un formateur en langue anglaise et l'enseignant-chercheur pour mieux accompagner les étudiants dans l'acquisition des savoirs disciplinaires tout en travaillant les compétences définies pour l'apprentissage des langues.

La signature des accords et conventions reflète l'intérêt pour l'établissement de s'ouvrir à l'international. Augmenter le nombre de mobilités entrantes et sortantes est une priorité du contrat quinquennal en cours et le demeurera dans le prochain. Toutefois si l'on observe que ces mobilités se déroulaient dans un cadre « classique » d'échanges, elles ont fait apparaître la nécessité de développer une offre de formation attractive répondant aux exigences de l'évolution du contexte national et mondial.

L'expérimentation positive des doubles diplômes encourage les enseignants-chercheurs à être à l'initiative de nouvelles créations s'appuyant sur des partenariats nouveaux ou existants, en collaboration avec les spécialistes du numérique et de la FOAD, les formateurs en langue anglaise, etc.

La mobilité d'échange sur cursus non diplômant reste la plus active et en dépit d'une période délicate de crise ayant provoqué une baisse de nombre d'entrants et de sortants,

l'établissement s'attache à relever sur un plan quantitatif les flux offerts dans les négociations avec les partenaires prenant en compte les caractéristiques de chacun. Ainsi, avec les États-Unis où les droits d'inscription sont très élevés, des échanges déséquilibrés permettent de favoriser la venue des étudiants américains et de conserver des places pour nos étudiants malgré tout (dispositifs particuliers : un étudiant UBM sur un poste de lecteur FR pour 5 étudiants américains par exemple, etc.).

L'établissement conserve des relations privilégiées avec les pays voisins de l'Europe ainsi que les pays émergents pour se lancer dans une véritable politique d'ouverture internationale. Sur les 1714 étudiants étrangers inscrits à l'université en 2012/2013, près de 450 étaient des étudiants en mobilité. En mobilité sortante, une moyenne de 450 étudiants effectue une période de formation académique ou de stage obligatoire à l'étranger. Tous suivent les procédures des établissements partenaires : candidatures en ligne ou e-nomination, learning agreement/contrat d'études co-signé par les responsables pédagogiques de part et d'autre, relevé de résultats portant mention des notes et/ou grades, selon les cas, et délivrance d'ECTS, permettant la reconnaissance de leur période de mobilité au retour dans l'établissement.

La mise en place d'un "pack mobilité" linguistique et culturel permettant aux étudiants et enseignants en mobilité sortante de préparer leur séjour par le biais d'un stage intensif sera mise en place en juin 2016. Le dispositif sera hybride (présentiel-plateforme moodle) et organisé en partenariat avec les RI. Ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire.

A l'IUT la mise en place du **DUETI** (un diplôme de niveau bac + 3, s'effectuant après deux années de DUT) offre à des étudiants la possibilité de compléter leur formation universitaire et professionnelle en lui apportant une dimension internationale.

Ce départ se fait dans le cadre de partenariats mis en place avec l'IUT et des universités étrangères dans le monde entier. Les crédits ECTS seront validés au retour de l'étudiant par l'IUT et non l'université d'accueil, certaines n'appartenant pas à l'Union Européenne.

Ce DUETI a ouvert en septembre 2015.

### 2.3.5 Compétences numériques

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

L'Université a mis à disposition de l'ensemble des enseignants et étudiants un environnement numérique de travail, le Bureau virtuel (Contact office), permettant de gérer directement le mailing et l'information aux étudiants ainsi que la mise à disposition de fichiers et autres ressources pédagogiques. L'usage de l'outil est généralisé à l'ensemble des enseignements dispensés, qu'il s'agisse de CM ou de TD. La plateforme Moodle est quant à elle déployée de façon massive depuis deux ans, aussi bien en formation à distance que dans le cadre de l'accompagnement du présentiel, autour d'une logique de mise à disposition de ressources riches et indexées ainsi que de banques d'exercices.

Plusieurs modèles de cours hybrides sont déjà déployés (certains utilisent également la plateforme Claroline), offrant à l'établissement un laboratoire des multiples agencements de la présence et de la distance par le biais du numérique. Ainsi, la licence LEA a-t-elle adopté massivement des dispositifs de classe inversée tirant les leçons des expériences en matière de Mooc, avec des cours magistraux disponibles sur plateforme pédagogique, proposant des activités en semi-autonomie (questions fermées, évaluation par les pairs), articulées à des TDs classiques réalisés en présentiel. Ailleurs, des dispositifs pédagogiques mobilisent des étudiants avancés pour construire de vastes banques d'exercices à destination des primo-entrants.

La généralisation des équipements de vidéo-projection et dans une moindre mesure des tableaux blancs interactifs permet simultanément au numérique d'être présent durant les plages d'enseignement dans les locaux de l'université.

Dans le même temps, l'université met à disposition des étudiants un ENT entièrement rénové qui regroupe non seulement des ressources produites à l'université mais aussi un ensemble d'informations et de ressources extérieures afin de créer un engagement aussi fort que possible dans le dispositif. Cet espace articule notamment les cours en numérique et les ressources mises à disposition par le service commun de documentation. La certification C2i2e enfin, à laquelle peuvent s'inscrire l'ensemble des étudiants de l'université en deux sessions annuelles, offre un dispositif complet de formation à ces outils mais aussi une validation de leur maîtrise, aujourd'hui indispensable. Cette certification sera préparée et relayée dans le cadre de l'offre de formation 2016-2020 par une formation « transversale » offerte à l'ensemble des étudiants du site et visant à donner un socle commun de compétences en matière d'outils numériques. Les services de documentation sont impliqués dans ce projet, qui comprend un large volet de formation à la recherche et à l'utilisation d'information en ligne.

### 2.3.6 Formation ouverte et à distance (FOAD)

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 2/5

L'établissement a déployé depuis de nombreuses années un ensemble de formations à distances, offrant dans ces modalités des diplômes également préparés en présentiel. Quatre licences (LCE Anglais, LCE espagnol, Histoire, Lettres), deux master (Religion et société, Anglais) plusieurs DU (dont FLE et Coréen) et la certification C2i2e sont ainsi proposés à distance : ces dispositifs représentent au total sensiblement 600 étudiants chaque année. Cet enseignement à distance est déployé sous la forme de cours sur plateforme numérique uniquement, via le LMS Moodle, et donne lieu à des examens réalisés sur le site de Bordeaux Montaigne durant les sessions classiques. Ces enseignements achèvent actuellement leur mue, passant d'une pédagogie basée sur des supports fixes (papiers, CD-Rom, PDF) à des cours structurés et animés en utilisant les ressources des plateformes pédagogiques de type Moodle. Ces changements pédagogiques ont été accompagnés de transformation institutionnelle, sur le plan de l'organisation, des rémunérations et de la perception de ce que peut être un cours numérique. Ce changement a été conduit à un rythme délibérément maîtrisé, accompagné de discours explicatifs et de formation, avec pour objectif la rentrée 2016.

Cette formation à distance appuyée sur des formations délivrées en présentiel a été complétée par une série de Moocs à partir de janvier 2014 (« Comprendre le Transmedia Storytelling », deux sessions ; « Les chansons des troubadours », une session) qui ont inauguré une modalité d'enseignement ouvert relevant du non-présentiel, à destination d'un public dépassant celui des inscrits de l'université. L'établissement a fait fructifier cette expérience à la fois en interne, en organisant une montée en compétence en matière de captation audiovisuelle notamment, et en externe, par le biais de partage d'expériences avec les partenaires régionaux.

L'établissement entend poursuivre le développement de cette offre à distance, en s'appuyant notamment sur la croissance de cours « hybrides » au sein de ces formations. Celles-ci utilisent déjà des supports numériques et permettent d'envisager des transpositions rapides sur un modèle entièrement à distance, en s'appuyant sur des équipes pédagogiques déjà formées aux outils et à la pédagogie adaptés. La mise à disposition d'outils de création de contenu efficaces et rapides, qu'il s'agisse de templates pédagogiques ou de home studios pour des captations vidéos autonomes, apparaît comme un élément essentiel de cette transformation. Il s'agira par ailleurs de s'appuyer sur l'offre existante pour proposer en ligne des parcours pédagogiques inédits, que n'entraveront pas les contraintes logistiques. Cette approche transversale paraît spécifiquement adaptée à la formation continue.

D'autre part, pour la promotion de la francophonie et le développement de la langue française, le DEFLE a l'objectif de participer à la création de cours de FLE en ligne interactifs, et être présent sur

différentes plates-formes. Ces enseignements en ligne s'adresseront à des publics variés, notamment aux étudiants de pays francophones qui pourront ainsi développer leurs compétences en français, souvent employé comme langue d'enseignement dans leurs universités. Il est également prévu (et inscrit dans notre projet région CoNeda) la conception d'un MOOC FLE afin d'accroître notre visibilité et valoriser nos enseignements.

**L'offre de cours en ligne sur la plateforme d'e-learning E campus Bordeaux Montaigne s'est progressivement amplifiée :**

- **20 formations de la certification au master sont entièrement à distance ;**
- **30 formations en présentiel enrichi ;**
- **28% des étudiants se sont vus proposer des activités sur e-campus ;**
- **40% des enseignants travaille sur la conception d'activités en ligne en 2015.**

### 2.3.6 Stages

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

Les stages revêtent deux formes à l'université Bordeaux Montaigne : des stages obligatoires inclus dans les maquettes de formation et évalués et des stages d'orientation professionnelle inclus dans les cursus au choix de l'étudiant.

Les stages ont été inclus prioritairement dans les formations professionnalisantes (DUT, licences et masters professionnels) mais sont également présents dans certaines licences générales (LEA, information-communication et lettres modernes).

Les étudiants de l'université Bordeaux Montaigne suivent plus de 3600 stages par an tout niveau confondus dont 650 stages d'orientation.

Pour faire suite à l'évolution du contexte législatif des dernières années, l'établissement a unifié ses modèles de conventions de stages. Ce modèle de convention a été traduit en anglais et en espagnol. Puis un modèle a été établi pour les stagiaires de la formation continue. Par ailleurs l'université a fait évoluer son règlement des stages en application de la réglementation nationale et harmonise les pratiques de suivi et de départ en stage des étudiants.

La préparation des étudiants au départ en stage est assurée dans le cadre d'UE dédiées dans les formations ou par des ateliers méthodologiques du POSIP. Pendant leur stage les étudiants sont suivis par des enseignants référents « stages » qui assurent la liaison avec les hôtes de stages. A la suite des stages, les étudiants sont évalués par l'équipe enseignante et par les hôtes de stages qui remplissent un questionnaire en ligne. Par ailleurs, pour ce qui est des stages d'orientation, les étudiants répondent en ligne à un questionnaire sur leur terrain de stage. Enfin des enquêtes qualitatives auprès des hôtes de stages sont réalisées chaque année. Le POSIP présente chaque année un bilan des stages en CEVU et en COSIP (commission orientation stages et insertion professionnelle). Il porte également le projet de plateforme ESSOR de gestion des stages et des partenariats

Pour optimiser sa gestion des stages et des stagiaires l'université Bordeaux Montaigne a déployé le logiciel Apogée stages en 2011. Depuis 2015 elle a décidé de développer un outil plus performant : une plateforme globale de gestion des stages, des stagiaires, des partenariats entreprise, des réseaux d'anciens et des offres de stages et d'emploi : la plateforme ESSOR (emploi stage suivi orientation réseau). Cette plateforme sera utilisée par toutes les composantes de l'établissement. Cet outil sera déployé en trois phases entre 2015 et 2017 : gestion des stages et des stagiaires, diffusion des offres de stages et d'emploi et développement des réseaux d'anciens.

La mobilisation de cet outil et des possibilités importantes de mise en réseau qu'il offre permettra à l'université et à ces formations de nouer de nombreux liens avec le monde socio-économique, de favoriser l'émergence de partenariats et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.

### 2.3.7 Formation tout au long de la vie

L'approche par compétences développée en interne et l'ouverture sur le monde socio-économique favoriseront l'évolution de l'offre de formation continue de l'UBM.

Conscients du retard pris dans ce domaine (l'UBM figure dans les 5 universités les plus mal placées au plan national en termes de recettes et comptabilise 130 stagiaires de formation continue hors DAEU), le service a été restructuré et des professionnels recrutés (1 IGE).

Les 3 axes de développement de la formation continue sont :

#### - Les VAE et les bilans de compétences

L'accent est mis sur un accompagnement méthodologique et/ou pédagogique réalisé au plus près des besoins des candidats. L'université doit renforcer le partenariat avec les acteurs impliqués dans les champs de la VAE et du bilan de compétences.

#### - La VAP et les ARE (Adultes en reprise d'Études)

L'adaptation de l'offre de formation continue aux spécificités des publics en reprise d'études est à faire et des ouvertures de DU sont une première réponse.

La construction progressive d'une offre de formation continue adaptée aux besoins et attentes de différents publics (Collectivités locales, Services de l'État, Grandes entreprises, PME-PMI ...) et aux perspectives de développement des bassins d'emploi de la région a commencé.

A titre d'exemple nous proposons à la formation continue le master soin, éthique et santé (master qui recrute chaque année des professionnels de la santé, médecins, infirmiers et cadres) et les masters sciences des religions et sociétés et études sur le genre seront également proposés à la formation continue dans le nouveau quinquennal.

### 2.4 Accueil des publics spécifiques

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 4/5

L'UBM reconnaît diverses situations d'étudiants qui en raison de leur statut ou de leur état doivent bénéficier d'aménagements d'études voire de compensations afin de leur assurer une égalité des chances de réussite.

#### **Etudiants en situation handicap :**

L'établissement enregistre un nombre croissant d'étudiants en situation de handicap : 65 en 2001-2002, 194 en 2013-2014 (évolution similaire à l'évolution nationale).

Il est à noter une augmentation importante des étudiants porteurs de troubles du langage ainsi que des étudiants atteints de troubles psychiques et l'arrivée d'étudiants atteints du syndrome d'Asperger.

Les mesures de compensation sont définies en équipe plurielle et donnent lieu à un plan d'accompagnement individualisé. Ces mesures de compensation concernent les aides à la communication, à la prise de notes, l'accessibilité des documents, l'accompagnement pédagogique, l'adaptation des conditions d'examen, l'aide au travail en bibliothèque, la mise à disposition de matériel adapté, etc.

La mise en place de ces aides se concrétise par :

- Le paiement de prestations d'accompagnement : des recrutements d'étudiants (200 à 220 contrats par an) ; des heures complémentaires d'enseignants chercheurs, chargés de cours et lecteurs (70 heures en 2014) ; des conventions avec des partenaires extérieurs pour la mise en place des interprètes en langue des signes, des codeurs en langage parlé complété, de soutien pédagogique spécialisé, etc. (environ 700 heures en 2014).
- La signature de conventions et des partenariats avec des organismes spécialisés : CESENS (Centre de préparation des sourds dans l'enseignement supérieur), APF (Institut d'éducation motrice), MDPH33 (Maison départementale des personnes handicapées).

Au quotidien, les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un binôme administratif et enseignant référent au sein de chaque UFR chargé de faciliter l'organisation des examens en contrôle continu et du recrutement des secrétaires.

En termes de travaux d'accessibilité, l'établissement consacre en moyenne 150 000 euros d'investissement par an.

Pour le quinquennat à venir, les objectifs sont :

- la mise en place, d'ici 2017, d'un schéma directeur handicap pour traduire en actions concrètes et phasées la politique handicap pour les étudiants et les personnels en situation de handicap ;
- la préparation au cours de l'année 2015 du conventionnement avec le FIPHFP (Fonds d'insertion des personnels handicapés dans la fonction publique) pour définir la stratégie nous permettant de répondre aux obligations d'emplois (dont les doctorants en situation de handicap afin de créer un vivier de recrutement) ;
- étendre l'utilisation du numérique ;
- intégrer la prise en compte du handicap à toutes les étapes de la construction de l'offre de formation, de sa définition à sa mise en œuvre.

### **Le public d'étudiants apprentis**

Evaluation : 1/5

Le développement d'une politique ambitieuse de montée en puissance de l'apprentissage est un des objectifs majeurs du prochain quinquennal.

Avec la création du CFA UBM qui succède au CFA des métiers du livre rattaché à l'IUT, l'établissement entend développer son offre de formation à destination des apprentis. Suite à l'ouverture du master journalisme à l'apprentissage à la rentrée 2014, la licence professionnelle valorisation, animation et médiation des territoires ruraux complète l'offre existante à la rentrée 2015 de trois licences professionnelles (librairie, éditeur et bibliothécaire). A ce jour, le CFA compte 50 apprentis et 4 diplômés sur la dizaine susceptible d'être ouverte en apprentissage.

Dans le cadre du nouveau contrat, nous avons d'ores et déjà structuré le CFA en adjoignant un responsable administratif au directeur du CFA afin d'en assurer la coordination.

Lauréat d'un appel à projet Région qui s'inscrit dans la préparation du calendrier quinquennal de l'offre de formation de l'université Bordeaux Montaigne visant à accroître l'efficacité et la qualité des formations de l'Université à des niveaux II et I, le CFA a obtenu une subvention de 35 000 euros pour mettre en place les actions suivantes :

- Organiser la réflexion et la construction des modes alternatifs à l'apprentissage dans le cadre des formations à l'université ;
- Etablir des liens durables et privilégiés avec les entreprises et réseaux des branches professionnelles ;
- Proposer une pédagogie favorisant la réussite des apprentis

**Statut de sportif de haut niveau** : adopté par le CEVU du 27/06/2013 (annexe)

En application de la circulaire conjointe du Ministère de l'éducation nationale et du Ministère de la jeunesse et des sports du 12 octobre 1995 (Bulletin Officiel n° 32 du 7 septembre 2006), l'université Bordeaux Montaigne, s'attache à mettre en œuvre des moyens pédagogiques et organisationnels pour favoriser la réussite universitaire et sportive de ses étudiants sportifs de haut niveau.

Les étudiants sportifs de haut ou bon niveau bénéficient d'un accompagnement privilégié. Sous la coordination d'un enseignant du Département des Activités Physiques et Sportives, un tuteur, enseignant de la filière de l'étudiant, s'attache à toutes les questions relatives au suivi des études telles que l'aménagement des horaires, le report de séances de travaux pratiques ou dirigés ou autres enseignements, l'organisation de cours de soutien si nécessaire.

### **Statut salarié et régime spécial**

Régime spécial approuvé par le CEVU du 28/04/2011 adopté par le CA du 29/04/2011.

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002, l'Université Bordeaux Montaigne propose des modalités pédagogiques spécifiques dites de « régime spécial » distinctes de celles du « régime général » prévoyant l'aménagement des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances au bénéfice de certaines catégories d'étudiants. Ces modalités consistent en une dispense d'assiduité aux enseignements de travaux dirigés, accordée individuellement à la demande de l'étudiant, et une évaluation exclusive sous forme d'examens terminaux.

Étudiants éligibles :

- étudiants engagés dans la vie active,
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative,
- étudiants chargés de famille,
- étudiants engagés dans plusieurs cursus.

**Statut élu étudiant** : *modifié par le CEVU du 09/07/2015* cfAnnexe

Ont accès à ce statut les étudiants élus aux conseils centraux et aux conseils de composantes, les chargés de mission étudiants (cadrés selon l'article 15-1 des statuts de l'université), le délégué étudiant de chaque UFR ainsi que les étudiants des conseils extérieurs à l'université (CROUS, CNESER, CNOUS).

Les élus étudiants peuvent bénéficier d'autorisations spéciales d'absence liées à leur mandat ou du régime spécial.

Ils bénéficient de moyens matériels et de facilités diverses : mise à disposition de locaux, équipements informatiques, subvention de fonctionnement, conditions particulières pour le prêt en bibliothèque, prise en charge des frais de missions.

## 2.5 Orientation et insertion professionnelle

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

### 2.5.1 bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Dans le cadre de l'application de la loi LRU et de la création des BAIP, l'université Bordeaux Montaigne a choisi le modèle de création intégré pour son BAIP. En effet cette structure est fondue complètement dans le Pôle orientation stages et insertion professionnelle (POSIP) qui regroupe les missions d'accompagnement à la construction du projet professionnel, du projet de cursus de formation des étudiants mais aussi à leur insertion professionnelle et à la gestion des stages

Dans le cadre de l'accompagnement à la construction du projet professionnel de l'étudiant, le service coordonne l'UE PPE en licence et en master, en lien avec une équipe de trente

enseignants et avec les services administratifs des UFR. Afin de compléter ce dispositif le Posip déploie des ateliers méthodologiques ouverts à tout étudiant. D'autre part il a mis en œuvre le portefeuille d'expérience et de compétence (PEC) et forme les accompagnateurs enseignants.

Le POSIP assure un rôle de coordination de la gestion des stages (cf supra). L'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants est organisé autour d'UE dans les formations (150 étudiants concernés) ou d'ateliers méthodologiques (Techniques de recherche d'emploi). Dans le cadre du plan de formation de l'école doctorale, le Posip propose des actions de valorisation des compétences des doctorants et travaille avec l'association régionale des doctorants (aquidoc) et intelli'agence pour les accompagner à l'insertion professionnelle.

Le POSIP est également très impliqué dans le développement de l'approche compétences dans l'université. Pour ce faire des collaborations avec le CFA et le pôle adultes en reprise d'études (PARE) vont permettre d'accompagner les équipes de formation dans la traduction des contenus de formation en compétences et dans le développement de partenariats avec le monde socio professionnel.

La collaboration avec l'observatoire des étudiants permet d'exploiter les résultats des enquêtes d'insertion des diplômés en vue d'améliorer l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Les objectifs du POSIP pour le prochain contrat quinquennal seront tournés vers le déploiement de l'approche compétences dans l'université et dans le développement de relations partenariales afin de favoriser la reconnaissance des profils de nos étudiants et leur accès à l'emploi.

#### 2.5.2 Observatoire des Etudiants

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

L'Observatoire des étudiants (ODE) est chargé d'interroger chaque année les diplômés de DUT, licence professionnelle, master et doctorat, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, soit près de 1 700 étudiants enquêtés annuellement pour un taux de retour moyen proche des 75 %. Toutes ces enquêtes (à l'exception du DUT) sont menées en collaboration avec les autres observatoires universitaires d'Aquitaine et l'Observatoire régional des parcours étudiants aquitains (ORPEA) situé au niveau de la COMUE et qui coordonne ces travaux et réalise une analyse régionale de l'insertion professionnelle. Les résultats de ces études sont disponibles en ligne, sur le site institutionnel de l'établissement, en accès grand public et sont présentés en commission formation et vie universitaire et en conférence des directeurs d'UFR et d'instituts. L'ODE assure également le suivi de la réussite en publiant chaque année les taux de réussite par formation de manière globale mais également en fonction de critères tels que le genre et le type de baccalauréat ou en fonction de profils spécifiques d'étudiants (formation continue, apprentis, dispensés, formation à distance, néo-bacheliers). De plus, dans un objectif de pilotage des formations, des taux comparatifs de réussite sont calculés pour les étudiants de L1, par analogie aux taux de réussite observés et attendus calculés par la DGESIP. Le principe est d'appliquer le taux de réussite moyen des primo-entrants de l'établissement à la structure de la population accueillie par chacune des L1. La structure de la population se définit selon 5 critères : l'âge au bac, le type de bac, le genre, la PCS des parents et le fait d'être dispensé ou pas. Ce travail a notamment permis d'identifier des formations prioritaires pour la mise en place d'actions, et notamment l'affectation de postes pour mettre en place de la remédiation, ayant pour but d'améliorer la réussite.

L'ODE réalise des suivis de cohorte afin de mesurer, d'une part, la réussite en licence en 3 ou 4 ans et, d'autre part, la réorientation en interne et les sortants avec ou sans validation de leur année universitaire.

Les étudiants de 1ère année de licence sont enquêtés lors de la semaine de rentrée afin de connaître leurs motivations sur leur inscription à l'université Bordeaux Montaigne et leur projet professionnel. Cette démarche se prolonge par un suivi sur 3 ans par enquête afin de mettre en avant les évolutions de projet en vue des actions menées par le POSIP.

Par ailleurs, l'ODE met à disposition des composantes de formations et des autres services de l'université des données statistiques préparées à leur demande sur les étudiants afin qu'ils puissent réaliser leurs propres suivis et ainsi répondre à leurs problématiques propres.

L'ODE souhaite élargir les enquêtes sur le devenir des étudiants en interrogeant « les décrocheurs » de L1 et les sortants de L3 non réinscrits à l'université Bordeaux Montaigne (2016/2017). Il envisage également d'approfondir les suivis de cohorte par profil d'étudiant pour mieux anticiper les évolutions d'effectifs (à partir de la rentrée 2015). L'ODE travaille à une meilleure appropriation de la part de l'ensemble de la communauté des analyses menées. Par ailleurs, afin de tenir compte de la diversité des publics, l'ODE va également affiner des études selon des profils d'études spécifiques (apprentis, FC ...) selon le calendrier défini par les composantes commanditaires.

L'ODE et le POSIP assurent ensemble la création, le suivi et l'exploitation de l'enquête de rentrée, autour du profil et du projet des nouveaux étudiants de L1, et du suivi sur 3 ans. Dans le cadre de la campagne d'information des lycéens, l'ODE fournit également au service d'orientation des données statistiques telles que les effectifs par type de baccalauréat des néo-bacheliers. Une analyse et une diffusion conjointes et contextualisées des résultats des enquêtes d'insertion des diplômés sont menées jusqu'à la présentation synthétique auprès des étudiants et des enseignants des formations concernées. Ce travail collaboratif est réalisé autour d'un calendrier concerté et établi annuellement.

#### 2.6 Entrepreneuriat

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 2/5

Le développement de l'initiative étudiante à l'entrepreneuriat à l'université Bordeaux Montaigne est soutenu par le dispositif Entrepreneuriat Campus Aquitaine (ECA) que la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine (CUEA) met à disposition des étudiants afin de favoriser leur insertion professionnelle. Lors de son adhésion au Pôle Entrepreneuriat Etudiant (Entrepreneuriat Campus Aquitaine), il a été convenu de faire du POSIP le service support des actions prévues dans ce programme, sous l'autorité du VP délégué à l'orientation, aux stages et à l'insertion professionnelle, désormais en charge de la politique de l'entrepreneuriat à Bordeaux Montaigne.

Après une année de mise en place du dispositif, de l'organisation de la collaboration avec la chargée de mission du Pôle ECA, des séminaires de sensibilisation (20 heures) et un accompagnement individuel des étudiants volontaires pour intégrer cette démarche ont été développés.

De même une certification à l'entrepreneuriat a vu le jour afin de favoriser le déploiement du dispositif sous la houlette de la Direction Vivre à l'université (DIVU). Les séminaires de sensibilisation alternent théorie et pratique et ont pour but de mettre l'étudiant(e) en situation d'entreprendre. L'équipe pédagogique qui anime ce séminaire est composée d'enseignants chercheurs et de professionnels (conseillers en création et reprise d'entreprise, directeur d'incubateur...).

L'objectif est d'essaimer cette démarche auprès d'un plus grand nombre d'étudiants et de valoriser leurs compétences entrepreneuriales.

#### 2.5 Interaction avec l'enseignement secondaire

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

Dans le cadre de la relation Bac -3 bac+3, l'université Bordeaux Montaigne déploie un dispositif complet qui a pour but de préparer au mieux les lycéens à leur choix d'orientation post-bac mais aussi à leur réussite dans leurs études supérieures.

Tout d'abord des journées de formation et d'échange avec les publics relais du secondaire (professeurs principaux, COP, proviseurs...) ont été mises en place en collaboration étroite avec le rectorat. L'objectif est de diffuser une information qualitative sur les différences d'acquis d'apprentissage et de méthodologie entre secondaire et supérieur. Tous les départements de l'académie sont ainsi couverts. Le POSIP ainsi que les équipes pédagogiques sont impliqués.

L'université participe à toutes les manifestations d'information du public lycéen dans le cadre de la campagne APB et ce dans toute l'académie. A cette occasion plus de 7000 lycéens et familles de lycéens sont touchés. De son côté notre établissement organise chaque année une journée d'accueil des lycéens qui est centrée sur la rencontre directe entre les jeunes et leurs futurs enseignants : la journée du futur étudiant (JFE). Il s'agit de préparer au mieux le choix d'orientation post bac pour les quelques 5000 lycéens qui se rendent à l'université Bordeaux Montaigne ce jour-là en échangeant avec les 90 enseignants-chercheurs présents.

Enfin, des actions qualitatives complètent ce dispositif afin de tenter des expérimentations sur des publics ciblés. Depuis 2014, l'université s'est engagée dans le dispositif des **cordées de la réussite** en accueillant des lycéens dans des cours. L'objectif est de rapprocher les élèves les plus éloignés de l'université et de donner du sens aux études universitaires. 160 lycéens ont été touchés pour une mobilisation de 60 enseignants, 15 étudiants autour de 60 cours ouverts (TD et CM).

Conformément au cadre réglementaire, l'Université a conclu des partenariats relatifs aux CPGE avec les lycées de l'Académie (Lycée Bertran De Born (Périgueux), Lycée Camille Jullian (Bordeaux), Lycée Louis Barthou (Pau), Lycée Montaigne (Bordeaux), Lycée René Cassin (Bayonne) ) mais aussi avec des lycées extérieurs (Lycée Gay Lussac (Académie de Limoges), Lycée Leconte de Lisle (Académie de la Réunion)).

L'Université accueille ainsi des élèves des Classes Préparatoires littéraires (section « Lettres Supérieures » (A/L) et « Lettres et Sciences Sociales » (B/L), ainsi que des élèves des Classes Préparatoires aux Études Commerciales et Économiques et Études Commerciales et Scientifiques ECE/ECS.

Une correspondance est établie entre les voies de CPGE et les mentions et parcours de licence proposés au sein de l'Université Bordeaux Montaigne. Parmi les modalités de partenariat on peut souligner :

- les échanges d'heures d'enseignement avec les lycées les plus proches, sur la base d'un volontariat bilatéral avec le lycée Montaigne pour les disciplines philosophie et histoire et le lycée Camille Jullian pour les disciplines anglais et lettres classiques ;
- L'Université Hors les Murs : visite des personnels référents de la Direction de la Scolarité et des enseignants en licence (directeurs de département, responsables de formation) dans les lycées pour informer les lycéens (procédures administratives, calendrier à respecter, possibilités de réorientation en cours ou en fin d'année, parcours disciplinaires et options) et les accompagner dans leur orientation. Session de questions-réponses.
- Mise à disposition des ressources matérielles et plateformes techniques

## 2.6 Évaluation des apprentissages, Contrôle des connaissances et des compétences

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 2.5/5

L'université Bordeaux Montaigne met en œuvre des modalités d'évaluation qui sont conformes au règlement des études adopté et publié sur son site web :

<http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/examens/reglement-des-etudes.html>

Actuellement, les modalités d'évaluation sont traditionnellement axées sur un contrôle de connaissances plutôt que sur une approche compétences. Certaines formations font toutefois exception (certifications en langues et en informatique).

Les modalités d'évaluations proposées combinent contrôle continu et contrôle terminal.

La licence de géographie à titre expérimental a mis en œuvre un dispositif de contrôle continu intégral depuis 2011.

Les enseignants du département de géographie se déclarent satisfaits pour ce qui est de la qualité de l'enseignement proposé et de l'évolution du taux de réussite des étudiants.

En revanche, ils regrettent que le dispositif ne puisse pas donner sa pleine mesure en raison des freins suivants :

- la nécessité de maintenir une 2<sup>ème</sup> session conformément à l'article 17 de l'arrêté licence du 1<sup>er</sup> août 2011. Cette obligation remet en cause l'idée d'une acquisition des connaissances et des compétences progressive évaluée durant toute la durée du semestre. La licence de géographie bénéficie certes d'un calendrier semestriel spécifique (14 semaines contre 12 pour les autres formations) mais qui est jugé trop restreint par les enseignants de géographie,
- les mutualisations d'enseignements avec des formations qui ne sont pas en CCI,
- les difficultés pour intégrer des étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime dispensé. Ces étudiants, peu nombreux, ne sont pas en CCI et sont évalués en contrôle terminal. La solution serait de leur proposer une alternative viable de contrôle continu sur la plateforme d'enseignement à distance.

Dans l'offre de formation 2016/2020, compte tenu de la multiplication des mutualisations des formations consécutives à la mise en place de la spécialisation progressive et des contraintes calendaires induites, il paraît peu envisageable de prolonger cette expérimentation sur une seule formation.

## 2.7 Formation et accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs

Maturité du dispositif (échelle 1 à 5) : 3/5

Deux pôles assurent le développement des compétences numériques des enseignants, le « Pôle accompagnement des usages », au sein de la Direction sur système d'information, et le Service commun de documentation, qui s'intéresse plus particulièrement à la recherche documentaire, articulant son offre à celle de l'URFIST, projet porté par l'Université de Bordeaux.

Le pôle TICE (6 ETP et 4 moniteurs étudiants), au sein de la DSI est une structure de soutien et d'appui à l'innovation pédagogique.

Il participe à la mise en œuvre de l'offre de formation à distance de l'établissement via la plateforme d'apprentissage en ligne. L'équipe du pôle est engagée dans la médiatisation, vidéos pédagogiques et WebTV, et l'ingénierie pédagogique.

L'accompagnement des enseignants, des enseignants chercheurs et des équipes pédagogiques se concrétise sous plusieurs formes:

- Accompagnement individuel. Une salle dédiée à l'accompagnement, l'espace Tice, est ouverte à toute la communauté pédagogique 12h par jour. Des moniteurs proposent leur soutien pour la vie numérique de l'établissement, ils forment les enseignants à la prise en main d'un équipement pointu pour produire, en autonomie ou accompagné, des ressources pédagogiques.
- Formation continue. En collaboration avec le service de la formation continue des personnels, le pôle Tice propose de nombreuses formations (380 enseignants ont été formés et accompagnés pour participer à la publication de ressources pédagogiques)
- Aide en ligne. Un centre d'aide numérique est proposé sur l'espace numérique de travail de l'université. Il permet aux enseignants et enseignants chercheurs de retrouver, de n'importe quel lieu, depuis n'importe quel terminal, des fiches d'aide sous forme de scénarios
- Hotline. Le pôle TICE assure une *hotline* pour gérer les « incidents numériques » de toute la communauté universitaire.

- Soutien et valorisation de projet pédagogique. Les ingénieurs pédagogiques du pôle proposent leurs expertises pour mener à bien les différents projets des équipes pédagogiques : sites web pour laboratoires de recherche, réalisation, publication et diffusion de vidéos pédagogiques, MOOCs, etc.

Le pôle TICE a apporté son soutien à une vingtaine d'enseignants pour la prise en main de la "valise podcast" (3 exemplaires) et la scénarisation de leurs cours. 150 séquences pédagogiques ont été publiées cette année, 3000 étudiants sont concernés et plus de 50 000 vues des vidéos produites ont été comptabilisées.

### **3. Architecture de l'offre de formation**

Cf fiches AOF

### **4. Capacité de l'établissement à mobiliser les moyens correspondants à son offre de formation.**

Fichier excel

## Annexes

Démarche	Actions	Calendrier
<b>Pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe projet transversal sous l'autorité de la direction de l'université</li> <li>- Création d'un espace de travail collaboratif entre le groupe projet et la direction</li> </ul>	Octobre 2013
<b>Communication et diffusion de l'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un espace de communication et de travail sur l'ENT des personnels</li> <li>- Création d'une FAQ</li> </ul>	Novembre 2013
<b>Autoévaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration enquête interne (sphinx) sur mentions et spécialités</li> <li>- Création, complétion et dépôt des dossiers HCERES</li> </ul>	(décembre 2013 – janvier 2014) Février - octobre 2014
<b>Cadrage</b>	Présentation de la lettre de pré cadrage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- CDUFRI (Conférence de Directeurs d'UFR et Instituts),</li> <li>- CFVU</li> <li>- communication aux personnels</li> </ul>	Avril 2014
	Réunions de concertation entre les composantes et la Direction	Juin 2014
	Lettre de cadrage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'un calendrier de travail</li> <li>- Détermination des enveloppes financières par composante</li> </ul>	Adopté par le CA du 04/07/2014 Présenté au CaC ?? Validation CA du 20/09/2014
<b>Ébauche de l'architecture de l'Offre de Formation 2016/2020</b>	Appel à projets d'intention par mention précisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la composition du conseil de perfectionnement</li> <li>- les parcours-types</li> <li>- les effectifs attendus</li> <li>- les objectifs de la formation</li> <li>- les poursuites d'études et débouchés professionnels envisagés</li> <li>- les partenariats</li> </ul>	Septembre-décembre 2014
	Avis des conseils d'UFR sur les projets d'intention	Semaine du 20 octobre 2014
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèse des projets d'intention (CFVU/CA)</li> <li>- Arbitrages</li> </ul>	11/12/2014 12/01/2015
	Demande de désignation des responsables de mentions	janvier 2015
<b>Méthodologie de construction des maquettes de formation</b>	Élaboration Cahiers des charges L, LP et M	Octobre - novembre 2014
	Validation CFVU	11/12/2014
	Diffusion de l'information sur la méthodologie de travail à l'ensemble des personnels	12/01/2015
	Conférences méthodologiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation de la maquette type ;</li> <li>- fichiers RNCP, approche des formations par compétences ;</li> <li>- internationalisation des formations, mobilités, UE langue, cours en langue anglaise ;</li> <li>- formation continue, professionnalisation et</li> </ul>	Fin janvier - mi-février 2015

	<ul style="list-style-type: none"> <li>alternance ;</li> <li>- numérique, cours hybrides, FAD.</li> </ul>	
<b>Fiabilisation des données, harmonisation des contenus (ADD, site web, fiches RNCP, Apogée) et calcul des charges</b>	Lancement de 2 groupes projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>- codification et libellés</li> <li>- contenus et référentiel de compétences</li> </ul>	Mars 2015
	Adaptation de l'application de publication de l'ODF en ligne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour permettre une estimation des coûts.</li> <li>- comme base de données unique de saisie des maquettes</li> <li>- pour une vision synthétique des éléments mutualisés et transversaux)</li> </ul>	Janvier – avril 2015
<b>Maquettes pédagogiques et estimation des coûts</b>	Phase préliminaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception des maquettes par les équipes pédagogiques dans le respect du Cahier des charges</li> <li>- Collecte des maquettes pédagogiques au format excel</li> </ul>	Janvier 2015 - 9 mars 2015 Du 9 au 13 mars 2015
	Formalisation des maquettes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- saisie sur l'application "Offre De Formation" des maquettes pédagogiques</li> </ul>	Du 23 mars au 10 avril 2015
	Export des maquettes de l'application "Offre De Formation" et analyse des coûts (Cellule d'Aide au Pilotage)	Du 13 au 24 avril 2015
	Arbitrages en composantes : réajustement des maquettes selon enveloppes allouées	Du 27 avril au 15 mai 2015
<b>Dossier d'accréditation</b>	Conception du dossier d'accréditation (Direction de la Scolarité)	Mars-avril 2015
	Retour des conclusions des groupes de travail « codification et libellés » et « contenus et référentiel de compétences »	Fin avril 2015
	Rédaction des contenus du dossier d'accréditation	Avril – mi-septembre 2015
<b>Politique de site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma de l'offre de formation du site</li> <li>- Harmonisation des contenus et des socles communs de compétences pour les mentions communes</li> <li>- Proposition de conseils de perfectionnement pour les mentions communes</li> </ul>	Avril-mai 2015
<b>Finalisation de l'architecture de l'offre de formation</b>	Accompagnement des composantes par le Groupe projet pour finaliser les maquettes, les fiches RNCP, les MCC et les liens de correspondance	Mai – juillet – septembre 2015
	Validation par les conseils (UFR, CFVU) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la liste des parcours types de formation et de leurs intitulés</li> <li>- Examen des fiches AOF</li> </ul>	Juin 2015
	Retour HCERES en vue de l'accréditation	Du 2 au 4 juin 2015
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de la cohérence entre la maquette proposée et les réponses formulées suite à l'évaluation HCERES</li> <li>- Dialogue avec le ministère et éventuelles modifications</li> </ul>	mai à septembre 2015
	Validation par les conseils (UFR, CFVU/CAC, CA) de l'offre définitive : dossier d'accréditation complet.	Septembre -octobre 2015

	Dépôt dossier d'accréditation au ministère	Octobre 2015
	Dialogue DGESIP	Octobre 2015-mars 2016
<b>Mise en œuvre de la nouvelle offre</b>	Construction des structures d'enseignement Apogée : Si possible migration des données application "Offre De Formation" vers Apogée + ajustements	Octobre – novembre 2015
	Plaquettes de communication pour les salons d'orientation.	Octobre – novembre 2015
	Mise en ligne de la nouvelle offre	Octobre – mi-décembre 2015
	Retour CNESER	Avril 2016

**Annexes à ajouter :**

- 1 : COM IUT
- 2 : COM STC
- 3 : calendrier accréditation
- 4 : bilan réussite, évaluation des formations et IP, bilan effectifs et réussite 2014 (CFVU)
- 5 : schéma général de l'ODF
- 6 : suppléments au diplôme
- 7 : liste des conventions et partenariat
- 8 : lettres de cadrage
- 9 : statut de l'élú étudiant